

AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

Rapport d'activité 2024
Délibération n°AGO-2025-03

Date de convocation : 24 juin 2025

Sous la présidence de M. Charles Ange GINESY

Président de droit de l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes

Titulaires présents :

GINESY Charles Ange, AUTHEMAN Jean-Paul, BARENGO-FERRIER Martine, BARUFFA Jocelyne, BELLERY Michèle, BEILLE-TOURSCHER Christine, BERTOLOTTI Nicole, BRIQUETTI René, BRUNENGO Christophe, BRUNO Philip, BURRO Paul, CALMET Michel, CASSEZ Marino, CASTEL Raoul, CASTIGLIA Jean-Pierre, CEPPI Claude, CERVEL Carole, CHABAUD Danielle, CHRIS Henri, CORBIN Pierre, CORPORANDY Pierre, DAVID Jean-Paul, DELIA Jean-Marc, DONADEY Pierre, DUQUESNE Céline, GIOBERGIA Vincent, GIRAUD-LAZZARI Monique, GRANDBOUCHE Thierry, HUGUES Gilbert, LOTTIER Michel, MALFATTO Marc, MARTIN Jean-Claude, MARTINELLI Gilbert, MERRA Jean, OLHARAN Sébastien, OGEZ Ismaël, PAGANIN Michèle, PIAZZA Cyril, PIGNON Céline, ROUX Bernard, ROUX Thierry, SALOMONE Anthony, SOUCHET Yanne, STEPPEL Gérard, TAULANE Gilbert, THAON Jean, TRABAUD Dominique, TRASTOUR René, VERAN Antoine.

Suppléants présents :

BORCHIO-FONTIMP Alexandra, FREU Alexandre, TREAL Edgar.

Pouvoirs :

BRESC Brigitte à OLHARAN Sébastien.

Titulaires absents :

AGNELLI Mylène, ALBERTI Daniel, ALBIN Noël, AMMIRATI Guy, ARGENTI Alexis, ARNAUD Jean-Paul, ARSENTO-CURTI Anne-Marie, BAUDOIN Laurent, BAYONNE Jean-Jacques, BELVISI Marc, BONSIGNORE Pascal, BOUCHARD Gérard, BRANDA Gérard, BRES Isabelle, BRESC Brigitte, CHANTREAU Olivier, CIAIS Roger, CONIL Jean-Louis, DEMAURIZI Jacques, D'INTORNI Christelle, DROGOUL Bernadette, FILIPPI Albert, GASIGLIA Bertrand, GILLI Yves, GUGLIELMETTI Pascal, GUIT-NICOL Pascale, HACHET Philippe, HEURA Philippe, ISSAUTIER Jean-Pierre, JAUDIBERT Jean-Pierre, KONOPNICKI David, LAVAGNA Maurice, LEIBOFF Denise, LIONS Richard, LORE Laetitia, MANFREDI Gérard, MARIA Roger, MARTIN Marie, MASCARELLI Jean-Pierre, MAUNIER Guy, MEHR Yves, MELE Eric, MOTTET Ivan, MOLINARI Murielle, MOYA Francis, OCCELLI Thierry, OUDOT Philippe, PASTOR Fabrice, PAUL Hervé, PRIGENT Arnaud, PRIOUT Yann, RANCUREL Jean-Marc, ROSA Marjorie, ROSSI Michel, SATTONNET Anne, SPINELLI Jean-François, TARDIEU Pierre, TISSERAND Marie-Laure, TOSSAN Georges, VASSALO Jean-Pierre, WYSZKOWSKI François.

Secrétaire de séance :

OLHARAN Sébastien

Assemblée générale
10 juillet 2025

Le quorum étant atteint :

Vu le CGCT et notamment son article L.5511-1 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 07 novembre 2023 approuvant une convention pluriannuelle de partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes ;

Considérant que l'Agence d'ingénierie départementale est un établissement public créé entre le département, des communes et des établissements publics intercommunaux ;

Considérant qu'il ressort des dispositions de l'article 11 des statuts de l'Agence06, modifiés lors de l'assemblée générale du 07 décembre 2023, que l'Assemblée générale délibère sur le rapport d'activités et les comptes de l'année passée ainsi qu'un budget prévisionnel sur les trois exercices à venir ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 15 des statuts le Conseil d'administration délibère sur le rapport annuel d'activités, les comptes de l'année passée ainsi que sur le budget prévisionnel portant sur les évolutions des activités de l'Agence06 ; que par une délibération en date du 04 février 2025 le Conseil d'administration a adopté une proposition en ce sens ;

Vu la note synthétique et ses annexes dont le rapport d'activité figurent en annexes, entendu le rapport du Président ;

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré,

Décide :

- 1) D'approuver le projet de rapport d'activité, les comptes de l'année passée ainsi qu'un budget prévisionnel sur les trois exercices à venir ; tels que figurant en annexe dans le document intitulé rapport d'activité ;
- 2) D'autoriser le président à signer, au nom de l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes, les actes et formalités nécessaires à la réalisation des objectifs précédemment cités.

Nombres d'adhérents présents ou représentés : 53 dont un pouvoir

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

Nice, le 10 juillet 2025

Le Président de l'Agence d'ingénierie départementale
des Alpes-Maritimes,



Charles Ange GINESY



L'AGENCE 06

L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

006-200094399-20250804-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-08-2025

Publication le : 04-08-2025

TABLER DES MATIÈRES

ÉDITO PRÉSIDENT	3
PRÉAMBULE	4
I. ORGANISATION	5
La Gouvernance	
<i>L'Assemblée générale et le Conseil d'administration</i>	6
<i>Les collèges du Conseil d'administration</i>	7-8
<i>Les instances</i>	9
<i>Les adhérents</i>	10-13
Le fonctionnement	
<i>Les compétences</i>	14
<i>L'assistance à maîtrise d'ouvrage</i>	15-16
<i>Service ADS</i>	17
<i>Intermédiation "Petites Villes de Demain"</i>	18
II. CADRAGE BUDGETAIRE	19
Éléments financiers et comptes passés	
<i>Présentation du budget</i>	20-21
<i>Programme « Petites Villes de Demain » et Reconstruction</i>	22
<i>Partenariats financiers</i>	23
<i>Evolution du budget</i>	24
Les perspectives	25
III. ACTIVITÉ GÉNÉRALE 2024	26
<i>Les AMO</i>	27
<i>Les conseils</i>	27-28
<i>La conduite d'opération</i>	29-34
<i>Typologie des projets</i>	35
<i>Les actions « Petites Villes de Demain »</i>	36
<i>Plateformes médias</i>	37-39
IV. CONCLUSION	40

ÉDITO



CHARLES-ANGE GINÉSY

PRÉSIDENT DE L'AGENCE 06
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

En 2024, l'Agence 06 a poursuivi sa montée en puissance, accompagnant de nouvelles réalisations : construction d'une salle polyvalente à Touët-de-l'Escarène, réhabilitation d'un restaurant à Venanson, rénovation de chapelles à La Brigue, création d'un parking à Gréolières... La liste est très loin d'être exhaustive.

Cinq ans après sa création, portée par le dynamisme et la compétence de son équipe, elle joue à plein son rôle d'aménageur du territoire.

106 communes en sont aujourd'hui adhérentes, pour pas moins de 206 projets suivis en assistance à maîtrise d'ouvrage l'an dernier.

Ce bras armé du Conseil départemental a fait la démonstration de sa pertinence dans l'accompagnement des projets des maires ruraux. Pour ces derniers, aux moyens financiers et administratifs limités, le savoir-faire de l'Agence 06 s'avère précieux et, souvent, déterminant.

Je suis fier que cette agence d'ingénierie vienne appuyer au quotidien la politique départementale de soutien à la ruralité, afin qu'il fasse bon vivre partout sur le territoire maralpin, sur le littoral comme dans le moyen et haut pays.

L'efficacité juridique, technique et opérationnelle de l'Agence 06, véritable couteau suisse à disposition des élus, s'est même étoffée en 2024 d'un nouveau service dédié à l'instruction des actes d'urbanisme.

La solidarité humaine et territoriale portée par le couple essentiel communes - Département trouve ainsi dans l'Agence 06 une expertise qui facilite la vie des maires, confrontés à un maquis de contraintes.

Dans le contexte que l'on connaît de défiance des citoyens vis-à-vis de la politique, l'Agence 06 matérialise une salutaire capacité à concrétiser. Et alors que le changement climatique nous impose de nouveaux défis, elle incarne pleinement l'esprit de proximité qui devra prévaloir, demain plus encore qu'aujourd'hui, dans l'aménagement intelligent de notre territoire.

PRÉAMBULE



Depuis sa création en 2020, L'Agence départementale d'ingénierie des Alpes-Maritimes, appelée Agence06, est un établissement public administratif créé par le Conseil départemental et des communes rurales, qui impulse une véritable dynamique en matière de solidarité territoriale.

Si l'année 2020 se caractérise par la structuration administrative et juridique de l'Agence06, 2021 par son démarrage opérationnel avec l'identification des besoins des adhérents, et 2022 par le déploiement des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en conduite d'opération des premiers projets, l'année 2023 quant à elle marque une véritable montée en force avec un déploiement sur l'ensemble du territoire maralpin des hauts et moyens pays.

Le présent bilan retrace la 5^{ème} année 2024 de fonctionnement de l'Agence06.

En 2024, l'Agence06 amorce une phase encore plus opérationnelle avec près d'une vingtaine de projets réalisés ou en chantier.

Comme les années précédentes, ce rapport 2024 retrace l'organisation de l'Agence06 au travers de sa gouvernance et de son fonctionnement avant d'aborder le bilan quantitatif et financier de la mise en œuvre de ses actions et de finir sur les perspectives pour les années à venir.

I. ORGANISATION

La Gouvernance

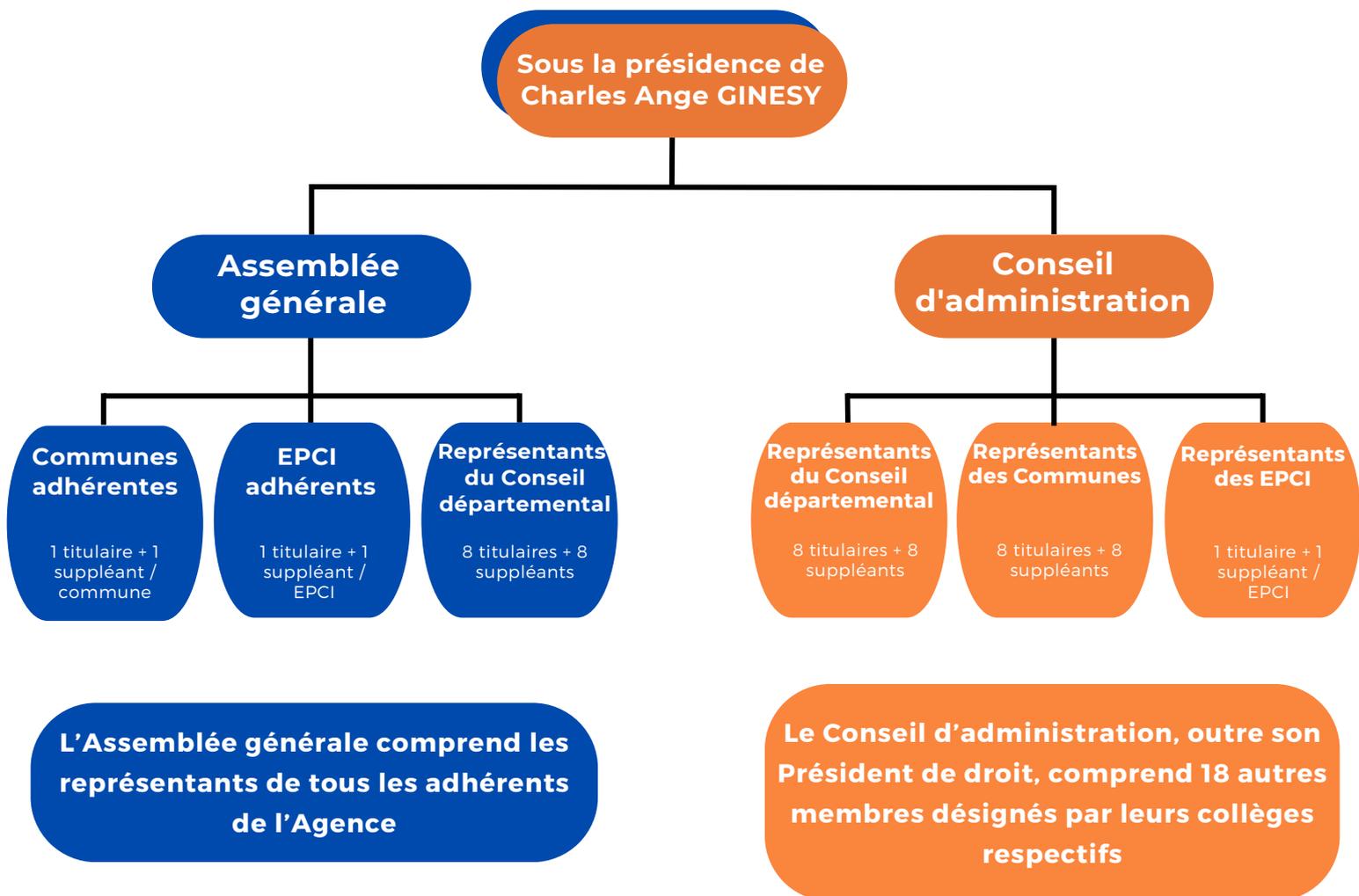
- L'Assemblée générale et le Conseil d'administration
- Les collèges du Conseil d'administration
- Les instances
- Les adhérents

Le fonctionnement

- Les missions
- La méthode

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

Constituée de deux instances, l'Agence06 est pilotée par une **Assemblée générale** qui détermine les grandes orientations de politique générale et un **Conseil d'administration** qui règle les affaires courantes de l'Agence, et se prononce sur le budget.



Les collèges de l'assemblée générale

1ER COLLÈGE : CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
M. BECK Xavier	M. ROSSI Michel	Mme BORCHIO-FONTIMP Alexandra	M. OLHARAN Sébastien
M. KONOPNICKI David	Mme SATTONNET Anne	Mme BENASSAYAG Marie	Mme LELLOUCHE Vanessa
Mme PAGANIN Michèle	Mme D'INTORNI Christelle	Mme FERRAND Sabrina	M. BERNARD Yannick
M. LOMBARDO Gérald	Mme DUQUESNE Céline	Mme OLIVIER Michèle	Mme GUIT NICOL Pascale

2EME COLLÈGE : COMMUNES

104 COMMUNES ADHÉRENTES

Aiglun	Cipières	Lucéram	Saint-Martin-d'Entraunes
Amirat	Clans	Malaussène	Saint-Martin-du-Var
Andon	Coaraze	Marie	Saint-Martin-Vésubie
Ascros	Collongues	Massoins	Saint-Sauveur-sur-Tinée
Auribeau-sur-Siagne	Colomars	Mujouls (les)	Saint-Vallier-de-Thiery
Auvare	Conségudes	Opio	Sallagriffon
Bairols	Coursegoules	Peille	Saorge
Bar-sur-Loup	Croix-sur-Roudoule (la)	Peillon	Sauze
Bendejun	Cuébris	Penne (la)	Sigale
Belvédère	Daluis	Péone	Sospel
Berres-les-Alpes	Entraunes	Pierlas	Tende
Bézaudun-les-Alpes	Escragnolles	Pierrefeu	Thiery
Blausasc	Ferres (les)	Puget-Rostang	Toudon
Bollène-Vésubie (la)	Fontan	Puget-Théniers	Touët-de-l'Escarène
Bonson	Gars	Revest-les-Roches	Touët-sur-Var
Bouyon	Gilette	Rigaud	Tourette-du-Château
Breil-sur-Roya	Gorbio	Rimplas	Tourrette-Levens
Briançonnet	Gourdon	Roquebillière	Tournefort
Brigue (la)	Gréolières	Roque-en-Provence (la)	Tour-sur-Tinée (la)
Broc (le)	Guillaumes	Roquesteron	Turbie (la)
Cantaron	Ilonse	Roubion	Utelle
Castagniers	Isola	Roure	Valdeblore
Castellar	Lantosque	Saint-Antonin	Valderoure
Castillon	L'Escarène	Saint-Auban	Venanson
Caussols	Levens	Saint-Dalmas-le-Selvage	Villars-sur-Var
Chateauneuf d'Entraunes	Lieuche	Sainte-Agnès	Villeneuve-d'Entraunes

Les collèges du conseil d'administration

1ER COLLÈGE : CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
M. BECK Xavier	M. ROSSI Michel	Mme BORCHIO-FONTIMP Alexandra	M. OLHARAN Sébastien
M. KONOPNICKI David	Mme SATTONNET Anne	Mme BENASSAYAG Marie	Mme LELLOUCHE Vanessa
Mme PAGANIN Michèle	Mme D'INTORNI Christelle	Mme FERRAND Sabrina	M. BERNARD Yannick
M. LOMBARDO Gérald	Mme DUQUESNE Céline	Mme OLIVIER Michèle	Mme GUIT NICOL Pascale

Il est à noter qu'en 2021, en raison des élections départementales, la composition du collège des conseillers départementaux a été modifiée. En effet, les statuts prévoient que les représentants du Département sont désignés par le Conseil départemental en son sein pour la durée de leur mandat départemental.

2EME COLLÈGE : COMMUNES

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
M. CASTEL Raoul	M. DAVID Jean-Paul	M. CASSEZ Marino	Mme BARUFFA Jocelyne
M. CHANTREAU Olivier	M. GRANDBOUCHE Thierry	M. FILIPPI Albert	M. PRIGENT Arnaud
M. TRABAUD Dominique	M. LAVAGNA Maurice	M. MALFATTO Marc	M. PIAZZA Cyril
M. SALOMONE Anthony	Mme BARENGO-FERRIER Martine	M. CORPORANDY Pierre	M. BRUNO Philip

3EME COLLÈGE : COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

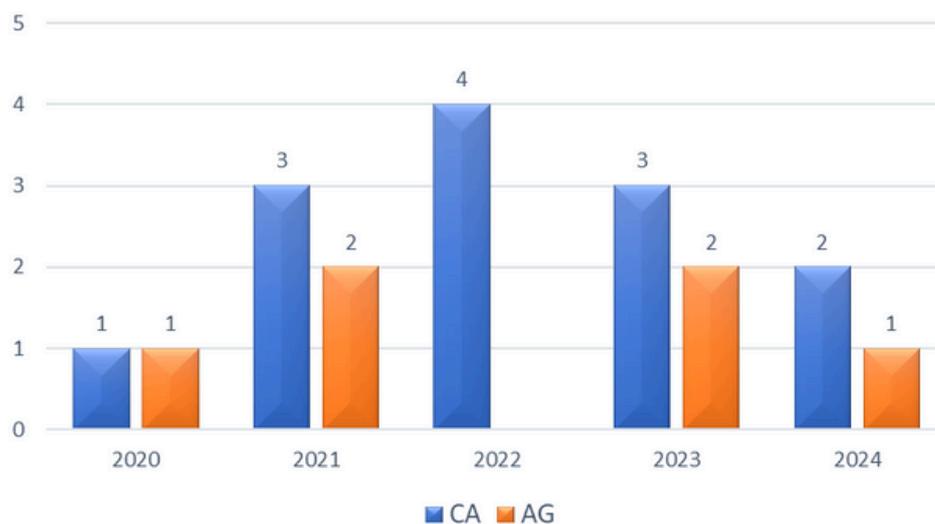
TITULAIRE	SUPPLÉANT
M. CIAIS Roger	Mme BERTOLOTTI Nicole
M. PIAZZA Cyril	Mme BEILLE-TOURSCHEUR Christine

Les instances

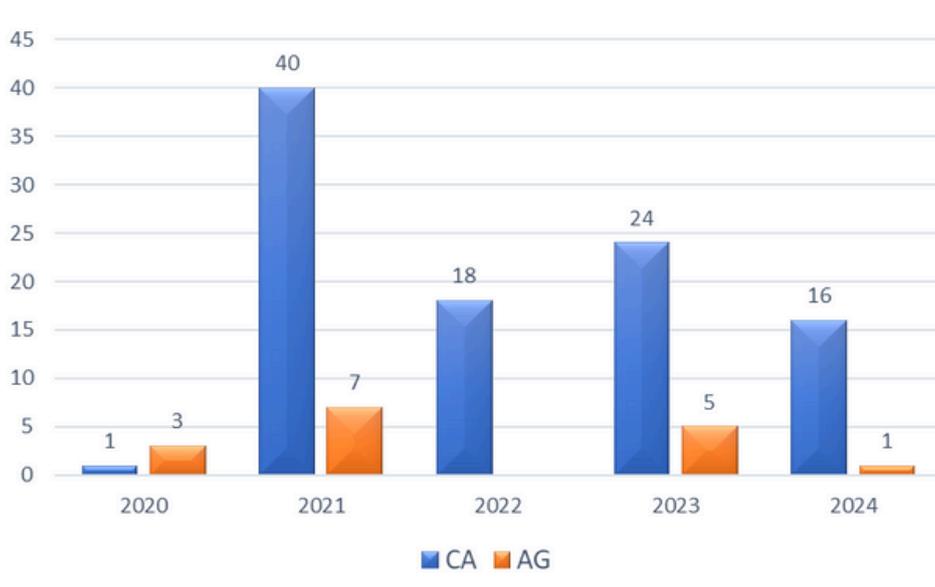
Depuis le début de sa création, les instances de l'Agence06 se sont réunies **dix-neuf fois**, donnant lieu à **115 délibérations**. Durant l'année 2024, objet du présent bilan, une assemblée générale et deux conseils d'administration se sont tenus donnant lieu à 17 délibérations.

Au-delà des réunions des membres des organes de gouvernance, l'Agence 06 entretient une étroite collaboration sur les territoires, au contact de ses adhérents, afin de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets.

19 SÉANCES



115 DÉLIBÉRATIONS



Les adhérents



Lors de la création en 2020 de l'agence d'ingénierie, seules pouvaient adhérer les communes et EPCI répondant aux conditions de l'article R.3232-1 du CGCT, excluant ainsi certaines communes rurales en raison de leur potentiel fiscal moyen par habitant.

Considérant l'importance des attentes des communes rurales, dans un esprit de solidarité territoriale et pour faire face aux événements climatiques, l'éligibilité des adhérents a été élargie à toutes les communes de moins de 5000 habitants sans distinction relative au potentiel fiscal.

Par ailleurs, et pour tenir compte des besoins relevant de la solidarité intercommunale rurale, il a été proposé de permettre l'adhésion des communautés de communes de petite taille (moins de 40 000 habitants) et qui exercent des compétences optionnelles.

UNE MODIFICATION DES STATUTS A ALORS ÉTÉ ADOPTÉE DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2021 POUR PERMETTRE L'ÉLIGIBILITÉ :

115 COMMUNES

Au lieu des 99 ciblées par l'application de l'article R.3232-1 du CGCT prenant en considération le potentiel fiscal par habitant

**2 COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES**

du Département des Alpes Maritimes

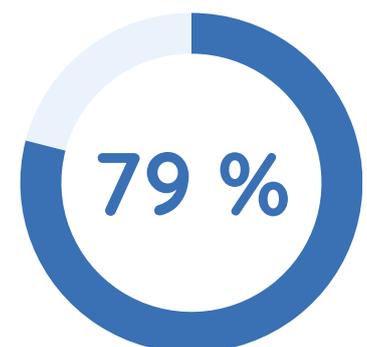
Il est ensuite apparu que les communes de moins de 5 000 habitants situées dans une unité urbaine ne disposaient pas des effectifs et compétences internes suffisants pour assurer le suivi de leurs projets notamment en ayant accès à une assistance technique, juridique et financière.

Il a été proposé à l'Assemblée générale du 1er juin 2023 de modifier l'article 6 des statuts afin de leur permettre d'adhérer et de disposer des services de l'Agence 06.

CETTE MODIFICATION DES STATUTS A ALORS ÉTÉ ADOPTÉE POUR PERMETTRE L'ÉLIGIBILITÉ DE 19 NOUVELLES COMMUNES, DONT L'ADHÉSION DES 8 COMMUNES SUIVANTES :

Aspremont	Falicon
Auribeau-sur-Siagne	Gattières
Bar-sur-Loup	Opio
Beaulieu-sur-Mer	Le Rouret
Cap d'Ail	Saint-Jeannet
Châteauneuf-de-Grasse	Saint-Paul-de-Vence
Colomars	Le Tignet
Drap	Tourrette-Levens
Eze	Tourettes-sur-Loup
	La Turbie

L'Agence 06 comptabilise en 2024 parmi ses membres **104 communes** soit **79 %** sur les 133 éligibles et les **2 communautés de communes**.



I. Organisation : La gouvernance

006-200094399-20250804-1-DE

Acte certifié exécutoire

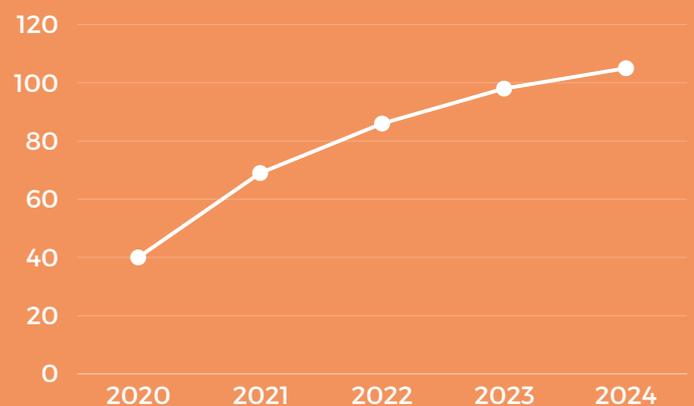
Réception par le Préfet : 04-08-2025

Publication le : 04-08-2025

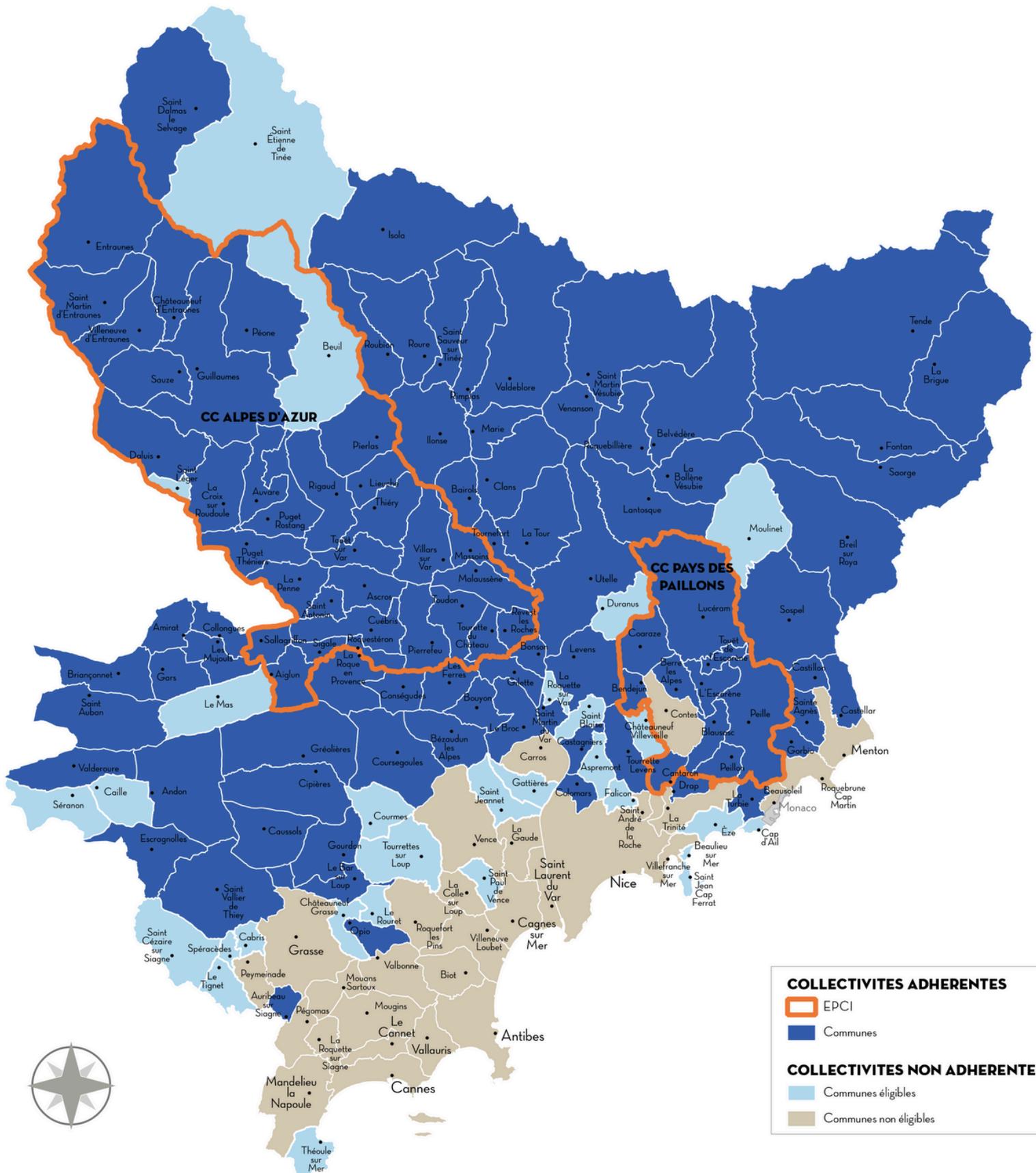
104 COMMUNES ADHÉRENTES

Aiglun	Cipières	Lucéram	Saint-Martin-d'Entraunes
Amirat	Clans	Malaussène	Saint-Martin-du-Var
Andon	Coaraze	Marie	Saint-Martin-Vésubie
Ascros	Collongues	Massoins	Saint-Sauveur-sur-Tinée
Auribeau-sur-Siagne	Colomars	Mujouls (les)	Saint-Vallier-de-Thiery
Auvare	Conségudes	Opio	Sallagriffon
Bairols	Coursegoules	Peille	Saorge
Bar-sur-Loup	Croix-sur-Roudoule (la)	Peillon	Sauze
Bendejun	Cuébris	Penne (la)	Sigale
Belvédère	Daluis	Péone	Sospel
Berres-les-Alpes	Entraunes	Pierlas	Tende
Bézaudun-les-Alpes	Escragnolles	Pierrefeu	Thiery
Blausasc	Ferres (les)	Puget-Rostang	Toudon
Bollène-Vésubie (la)	Fontan	Puget-Théniers	Touët-de-l'Escarène
Bonson	Gars	Revest-les-Roches	Touët-sur-Var
Bouyon	Gilette	Rigaud	Tourette-du-Château
Breil-sur-Roya	Corbio	Rimplas	Tourrette-Levens
Briançonnet	Gourdon	Roquebillière	Tournefort
Brigue (la)	Gréolières	Roque-en-Provence (la)	Tour-sur-Tinée (la)
Broc (le)	Guillaumes	Roquesteron	Turbie (la)
Cantaron	Ilonse	Roubion	Utelle
Castagniers	Isola	Roure	Valdeblore
Castellar	Lantosque	Saint-Antonin	Valderoure
Castillon	L'Escarène	Saint-Auban	Venanson
Caussols	Levens	Saint-Dalmas-le-Selvage	Villars-sur-Var
Chateauneuf d'Entraunes	Lieuche	Sainte-Agnès	Villeneuve-d'Entraunes

Evolution du nombre d'adhérents
de 2020 à 2024



Les communes adhérentes se répartissent sur l'ensemble du territoire départemental, dans le haut et moyen pays maralpin.



L'Agence06 se doit d'être au service des **territoires du haut et moyen pays** et de leurs habitants. Elle prend en compte les **besoins émergents** et **mutualise** les connaissances du terrain avec ses compétences en **ingénierie**, au service d'un développement **équilibré et durable**.

Pour une action publique efficace, le fonctionnement de l'Agence06 est fondé sur la nature même de ses missions en développant une méthode de **proximité** et de présence aux cotés des élus.

Les compétences

L'AGENCE 06 A POUR OBJECTIF D'APPORTER À SES ADHÉRENTS UNE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE QUI SE DÉCOMPOSE AINSI :



Une assistance juridique
(droit public, droit du sol,
commande publique)

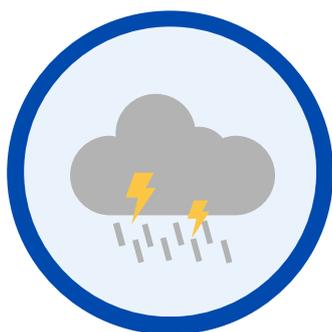


Une assistance technique
(principalement dans les
domaines de la voirie, du
bâtiment et de l'aménagement)



Une assistance droit des sols
Instruction des demandes
d'autorisation d'urbanisme

EN COMPLÉMENT DE CETTE BASE D'ASSISTANCE PERMANENTE, VIENNENT SE GREFFER :



Les opérations de reconstruction
communales à la suite des inondations
d'octobre 2020 causées par **la tempête**
Alex (voir liste des opérations page 30)



la coordination du programme national « **Petites villes de demain** » (PVD) pour l'appui à la redynamisation des petites villes rurales

Le projet de politique générale de l'Agence06, s'inscrit en effet dans un contexte particulièrement sensible, cumulant **solidarité** territoriale, **reconstruction** des zones sinistrées par les tempêtes Alex et Aline, et **revitalisation** des petites villes de demain, et s'appuie sur une démarche globale de **développement durable** et de **résilience**.

Le programme de l'Agence06 tient compte des attentes des communes membres et les repositionne dans un **processus pragmatique** afin d'être le plus opérationnel possible pour y répondre, tout en tenant compte des exigences réglementaires.

L'Assistance à maîtrise d'ouvrage, juridique et technique

AINSI, LES MISSIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE JURIDIQUE ET TECHNIQUE ONT ÉTÉ ORGANISÉES SELON 3 NIVEAUX DE SERVICES :



les demandes de renseignements et conseils



les diagnostics/ notes d'opportunité pour aider à la décision



l'accompagnement conventionné de projet en conduite d'opération

Pour chacun de ces niveaux de services, **l'équipe pluridisciplinaire de l'Agence 06**, organisée en pôles complémentaires juridiques et technique, et relayée par les experts spécialisés du **Département** et ses **partenaires**, exerce des missions de services principalement dans les **3 domaines** de compétences suivants :



Voirie/Infrastructures



Bâtiments neuf ou rénovation



Urbanisme/ Aménagement/ Environnement

Afin d'apporter un accompagnement de qualité à tous ses adhérents, l'Agence06 a choisi d'**adapter** son fonctionnement à ses missions de terrain, en déployant une **méthode** qui exprime, à travers la parole de ses membres, le **devenir** des territoires.

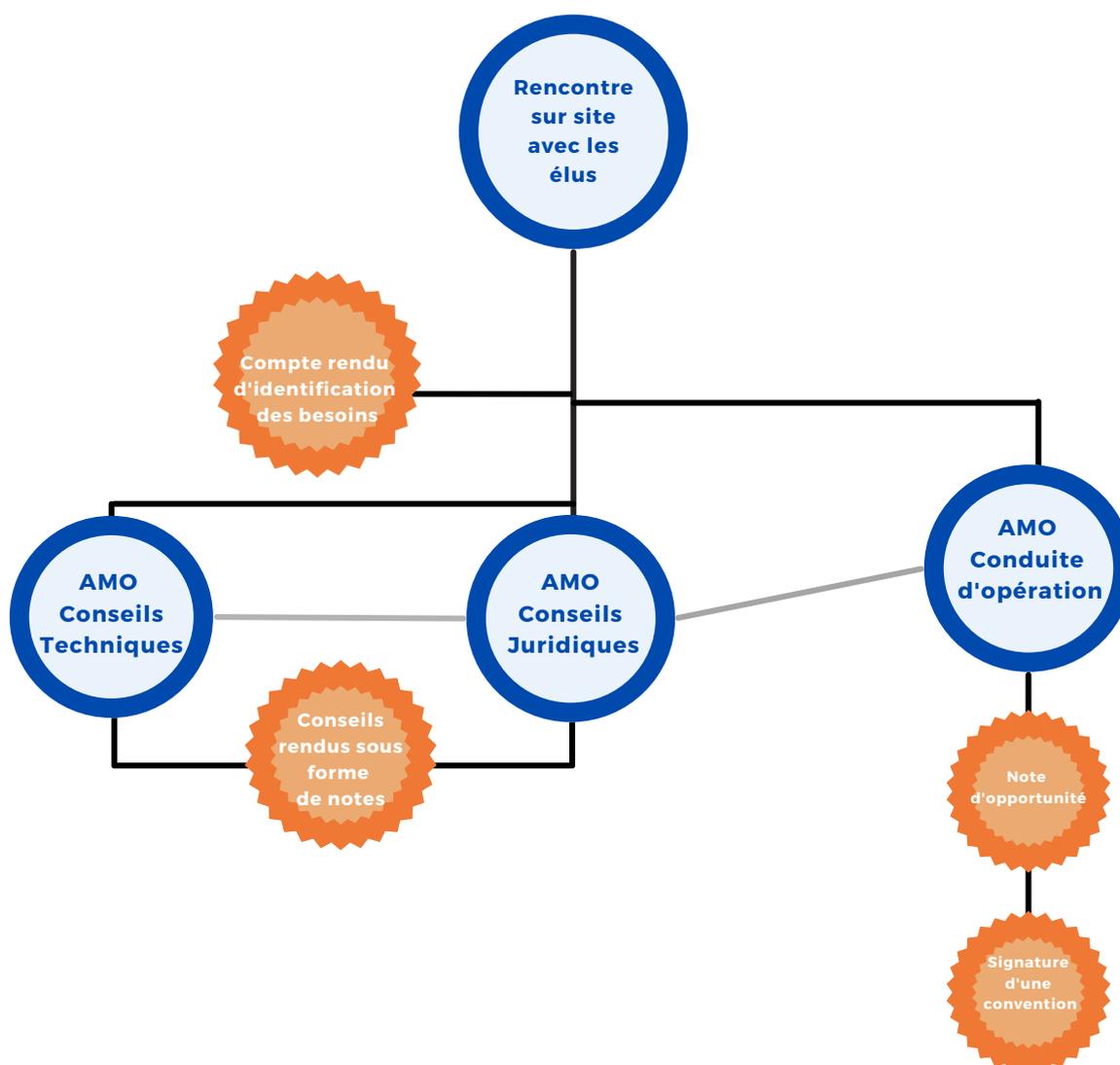
Cette méthode commence toujours par une **rencontre au cœur des territoires**.

Les échanges avec les élus sur leur **vision du territoire** qu'ils souhaitent développer pour améliorer la **qualité de vie** des habitants restent prépondérants pour assurer un **service adapté et efficient**.

En effet, les projets envisagés prennent forme dans les échanges où l'Agence contribue à faire émerger les **potentiels existants** pouvant permettre la **réalisation des projets**.

Ces rencontres donnent lieu à une **identification des besoins** de la collectivité adhérente qui ajuste et valide le compte-rendu puis la note d'opportunité comme outil d'aide à la décision, qui serviront de base à l'**assistance à maîtrise d'ouvrage**.

AINSI, LE PROCESSUS SE DÉFINIT SELON LES ÉTAPES SUIVANTES :



I. Organisation : Le fonctionnement

L'assistance droit des sols

En 2024, l'Agence 06 s'est dotée de la nouvelle compétence application du droit des sols.

Celle-ci sera pleinement opérationnelle courant 2025 avec la mise en place d'un logiciel dédié.

En soutien aux communes disposant de la compétence urbanisme, l'Agence06 a mis en place un nouveau service : l'Assistance dans l'application du droit des sols (ADS).

Ce service permet aux communes de confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme à l'Agence06, tout en conservant la décision finale.

L'agence assure, pour le compte de la Commune, tout ou partie de l'instruction des actes suivants :

- **Des certificats d'urbanisme d'information (CUa) ;**
- **Des certificats d'urbanisme opérationnel (Cub) ;**
- **Des déclarations préalables ;**
- **Des permis de construire ;**
- **Des permis de démolir ;**
- **Des permis d'aménager.**

Les dossiers peuvent être présentés par voie dématérialisée, via le lien présent sur le site internet de chaque commune, soit au format papier en les déposant en mairie qui reste le guichet unique.

En outre, des permanences sont régulièrement organisées dans les différents territoires afin que les pétitionnaires puissent échanger avec le service instructeur de l'Agence.

Adhérentes en 2024	Adhérentes pour début 2025
Aiglun	Guillaumes
Châteauneuf d'Entraunes	Péone
Malaussene	Puget-Rostang
Pierrefeu	Saint-Antonin
Puget-Théniers	Saint Martin d'Entraunes
Roquesteron	
Villars sur Var	

I. Organisation : Le fonctionnement

Intermédiation du programme petites villes de demain :

Le Département des Alpes-Maritimes compte **6 communes** lauréates du dispositif « **Petites Villes de demain** » qui sont adhérentes de l'Agence06.

BREIL-SUR-ROYA

SOSPEL

SAINT-VALLIER-DE-THIEY

PUGET-THÉNIERS

TENDE

ROQUEBILLIÈRE

L'objet du programme PVD est d'accompagner ces petites villes présentant des signes de vulnérabilité vers une **redynamisation de leur développement** en les aidant à se doter d'un **projet global de revitalisation** et de le piloter sur la durée du mandat municipal 2020-2026. Dans le cadre de ce programme, l'Agence06 a la possibilité de reverser aux collectivités lauréates des **subventions** octroyées par la **CDC-Banque des Territoires** pour la réalisation d'études stratégiques.



II. CADRAGE BUDGETAIRE

Eléments financiers

- Présentation du budget
- Programme "Petites villes de Demain" et reconstruction
- Partenariats financiers
- Evolution du budget

Les perspectives

Présentation du budget

Dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement, **l'Agence06**, pilotée par ses organes de gouvernance, a commencé à déployer sa **méthode** au profit de ses adhérents.

Désormais, l'activité de l'Agence 06 tourne à plein régime avec des recrutements effectués pour les nouveaux services projetés, dont celui de l'Assistance Droit des sols (ADS) pour l'instruction des permis de construire.

Le montant de l'enveloppe budgétaire global de l'Agence 06 a augmenté significativement depuis 2021 suite à des recrutements (Conseiller en Energie Partagé, gestionnaire de la commande publique, etc.) liés à son développement. En 2023, 2 postes supplémentaires ont été créés dans le cadre de l'extension de l'Agence aux communes de - de 5000 habitants.

		CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	CA 2024*	BP 2025
Fonctionnement	Dépenses	81 841 €	295 929 €	738 945 €	541 738 €	1 004 720 €	606 945 €	1 117 112 €
	Recettes	568 907 €	579 203 €	1 270 108 €	1 353 943 €	1 400 759 €	623 724 €	1 477 542 €
Investissement	Dépenses	0 €	0 €	4500 €	0 €	40 000 €	0 €	0 €
	Recettes	0 €	0 €	4500 €	500 €	40 000 €	0 €	0 €

*Sans report des recettes

Les dépenses sont essentiellement limitées aux **charges du personnel** et **aux charges à caractère général**, les recettes, permettent, quant à elles, d'assurer un **accompagnement efficient des projets** dans les années à venir.

A noter que les communes et les EPCI ont cotisé à hauteur de **24 033 €** en 2024.

En 2024, la section d'investissement a été dotée de **40 000 €** afin de financer l'équipement en logiciels et matériels informatiques pour le service ADS projeté. Ce montant a été ventilé en section de fonctionnement, au chapitre 11.

II. Cadrage budgétaire : Éléments financiers

Pour fonctionner l'Agence06 est donc dotée de moyens qui sont, en très grande partie, alloués par le **Département**, premier adhérent à l'origine de sa création, et par les **cotisations annuelles** de ses **adhérents**, dont le calcul du montant a été réajusté, avec l'ajout des cotisations relatives au service ADS, par délibération du **Conseil d'administration du 20 juin 2024** comme suit :

NB HABITANTS/COMMUNES, EPCI ET DÉPARTEMENT (SOURCE FICHE DGF*)	SERVICE DE CONSEIL ET D'ÉTUDES	FORMULE AMO EN FONCTION DES PROJETS		SERVICE ASSISTANCE ADS
	FORFAIT ANNUEL	3 PROJETS	2 PROJETS + 1 CONCOURS D'ARCHITECTES	FORFAIT ANNUEL
0 à 500	25 €	25 €	200 €	200 €
501 à 1000	50 €	50 €	500 €	400 €
1001 à 2000	100 €	100 €	1000 €	800 €
2001 à 3000	150 €	150 €	1500 €	1000 €
3001 à 4000	200 €	200 €	2000 €	1500 €
4001 à 5000	250 €	250 €	2500 €	3000 €
> à 5000	500 €	500 €	5000 €	X
EPCI	nb hab x 0,05 €	nb hab x 0,10 €	nb hab x 0,20 €	X
Département	nb hab x 0,20 €	X	X	X

*DGF : Dotation globale de fonctionnement

Par ailleurs, une **subvention exceptionnelle** de 300 000 € est accordée par le **Département** dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat qui a été signée dès le 24 juin 2024 afin de préciser les conditions de l'aide départementale.

Outre la subvention annuelle de fonctionnement, la **mise à disposition en nature**, de moyens matériels et humains, peut être valorisée à hauteur de plus de 600 000 €, tel que le précise le **tableau ci-dessous**.

	2021	2022	2023	2024
Mise à disposition des locaux	16 000 €	20 000 €	47 000 €	62 752 €
Mise à disposition de matériels et Informatique	25 000 €	30 000 €	37 500 €	50 000 €
Mobilier	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Fournitures, reprographie	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Véhicules	13 500 €	13 500 €	21 600 €	21 600 €
Services supports (RH, DSN...)	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Communication	15 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Mise à disposition de personnels	220 000 €	222 000 €	330 000 €	310 000 €
TOTAL	371 500 €	349 500 €	500 100 €	508 352 €

Ainsi, **6 agents** ont été mis à disposition de l'Agence06 en 2024 qui est installée dans des locaux départementaux, et bénéficie de la mise à disposition de matériels (5 véhicules dédiés et 2 vélos électriques, équipement informatique, fournitures, mobilier, site internet et documents de communication).

Programme "Petites Villes de Demain" et reconstruction

Considérant le rôle pivot de l'Agence06 en matière de projets de développement, un avenant a été signé le **3 novembre 2021** intégrant la délégation à l'Agence06 de la mise en œuvre du dispositif « **Petites Villes de demain** ».

Cet avenant permet à l'Agence, avec l'autorisation de la **CDC - Banque des territoires**, de percevoir et reverser aux communes lauréates, les **crédits de cofinancements** de ce dispositif à hauteur de 1 / 5 de (100 000€ x nbre de PVD) par an, ainsi que la quote-part du cofinancement du poste de coordonnateur du dispositif.

La **subvention annuelle** de fonctionnement allouée par le Département tient compte de ce dispositif.



Les inondations causées par la **tempête Alex**, survenue au début du mois d'octobre 2020, ont lourdement impacté les communes situées dans les vallées de la **Roya** et de la **Vésubie**.

Suite à la tempête Alex, un poste de chef de projet a été financé entre 2020 et 2022. En 2024, la reconstruction des bâtiments et infrastructures se poursuit dans les petites villes de demain et les autres communes tel que détaillé en page ...



Breil-sur-Roya



Tende

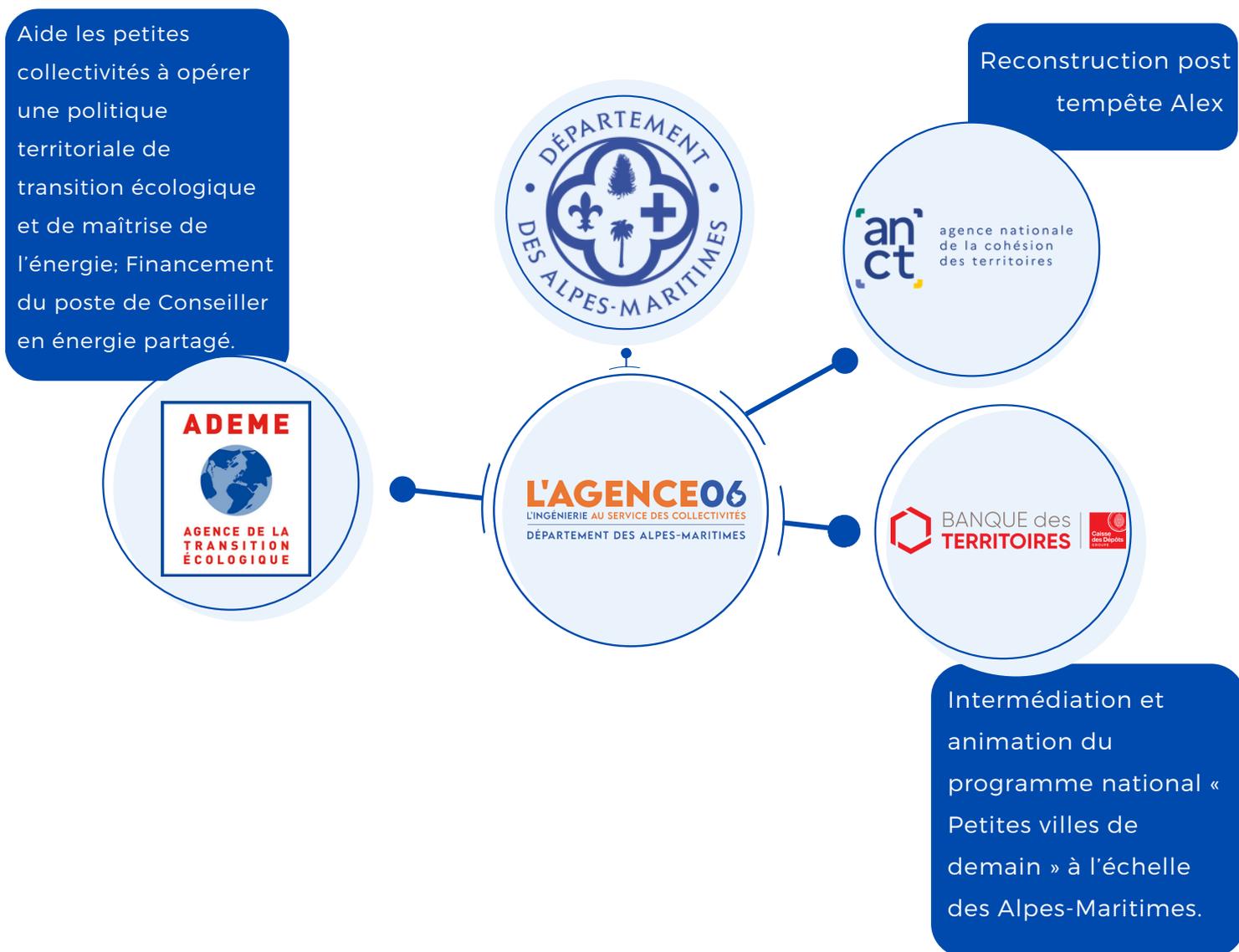


Saint-Martin-Vésubie

Saint-Martin-Vésubie
Musée du haut pays après la tempête ALEX

Partenariats financiers

L'Agence est une porte d'entrée pour les **porteurs de projet**, et assure la convergence des compétences nécessaires à la concrétisation de celui-ci. Identifiée par les partenaires comme catalyseur, l'Agence bénéficie de la confiance de :



Au-delà des partenaires financiers, l'Agence est en lien avec des structures publiques ou associatives qui agissent au bénéfice de la **qualité architecturale** et **environnementale** des projets.

Evolution du budget

Au **3ème trimestre 2020**, la première Assemblée Générale constitutive est organisée et le premier budget de l'Agence06 est voté en **2021**.

En 2021, première année complète, les réalisations comptables de dépenses demeurent très **inférieures aux prévisions** en raison de la mise en route progressive de la structure Agence06 et du programme « Petites Villes de Demain » qui lui est corrélé.

L'équipe comptabilise en 2022 **11 agents** dont 3 sont mis à disposition par le Département depuis 2021, et en 2023 de **14 agents** dont 6 sont mis à disposition.

L'équipe se compose au dernier semestre 2024 de 19 agents, dont 7 mis à disposition : un directeur, une directrice opérationnelle, 5 chefs de projets, un conseiller en énergie partagé, trois juristes, deux instructeurs ADS, une assistante administrative ADS, une gestionnaire chargée de la commande publique et une gestionnaire administrative du suivi de l'exécution des marchés publics, une gestionnaire ressources humaines, une assistante de gestion administrative et comptabilité et une assistante administrative et communication.



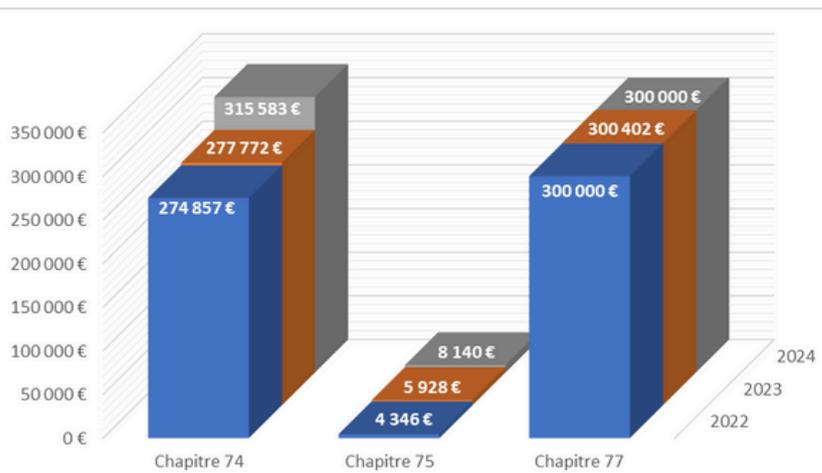
On peut ainsi noter que les charges du personnel augmentent au regard des effectifs de l'Agence.

Le chapitre 65 relatif au programme PVD intègre l'ensemble des études en cours et à venir validées par la banque des territoires.

Concernant les recettes, les dotations, subventions et participations, dont les cotisations des adhérents, ont augmentés (chapitres 74 et 75). On peut noter la baisse de la **subvention annuelle de fonctionnement** du Département des Alpes Maritimes qui s'élève à **285K€ au lieu de 300K€** (chapitre 77) afin de s'adapter au contexte budgétaire actuel.

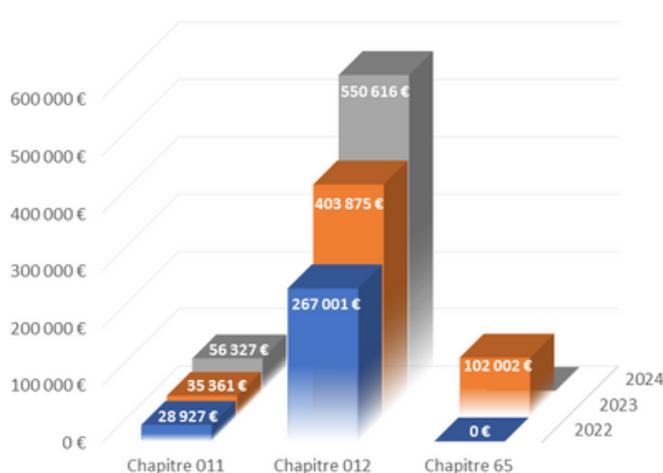
Évolution consommation
chapitres 74 - 75 - 77

Recettes section fonctionnement



Évolution consommation
chapitres 011 - 012 - 65

Dépenses section fonctionnement



II. Cadrage budgétaire : Les perspectives

Les perspectives

Le budget des 3 prochaines années de **fonctionnement** de l'Agence 06 a été envisagé selon les dispositions suivantes.

Pour le **BP 2025**, le résultat réellement constaté à la clôture de l'exercice 2024 d'un montant de **828 982,26 €** sera repris en totalité.

Le volet patrimonial ainsi que la prise en compte de la qualité environnementale et de la maîtrise de l'énergie restent **prépondérants** dans le cadre de l'accompagnement de l'Agence 06 avec les premiers réseaux de chaleur bois en cours de démarrage.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026 (prévision)
011	Charges générales	87 000 €	145 400 €	132 670 €
012	Charges du personnel	771 700 €	802 800 €	811 610 €
65	Autres charges de gestion	106 020 €	168 912 €	106 020 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES		964 720 €	1 117 112 €	1 050 300 €
023	Virement à l'investissement	39 500 €	0 €	0 €
TOTAL DÉPENSES		1 004 220 €	1 117 112 €	1 050 300 €
74	Dotations, Sub et participations	276 545 €	351 550 €	291 550 €
75	Autres produits de gestion courantes	12 010 €	12 010 €	12 010 €
77	Produits exceptionnels	300 000 €	285 000 €	285 000 €
TOTAL RECETTES		588 555 €	648 560 €	588 560 €
002	Résultat de fctmt reporté	812 204 €	828 982 €	360 430 €
TOTAL RECETTES		1 400 759 €	1 477 542 €	948 990 €
Résultat fonctionnement avec reprise N-1		396 539 €	360 430 €	-101 309 €

Il est à noter que le **résultat avec reprise** des premières années ne permettra plus d'absorber à partir de 2026 l'augmentation progressive du budget.

Il sera alors nécessaire d'ajuster les recettes pour atteindre l'équilibre en lien avec le Département des Alpes-Maritimes au travers des conventions passées.

III. ACTIVITÉ GÉNÉRALE 2024

Les AMO

Les conseils

La conduite d'opération

Typologie des projets

Les actions "Petites Villes de Demain"

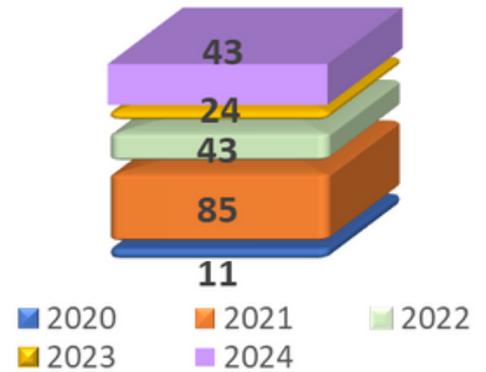
Plateformes médias

Les AMO

L'**assistance à maîtrise d'ouvrage** désigne de manière globale les services de l'Agence06 auprès de ses adhérents. Ces services permettent d'apporter, en fonction de la demande, un **conseil** de premier niveau d'ordre **juridique** ou **technique**, un deuxième niveau relatif à l'aide à la **décision/étude d'opportunité** et un troisième niveau correspondant à un **accompagnement en conduite d'opération** faisant l'objet d'une **convention** d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre l'adhérent et l'Agence06.

Sur les trois niveaux de service et ses **591** saisines depuis sa création. L'Agence06 suit actuellement un portefeuille de près de **206** projets en assistance à maîtrise d'ouvrage - conduite d'opération.

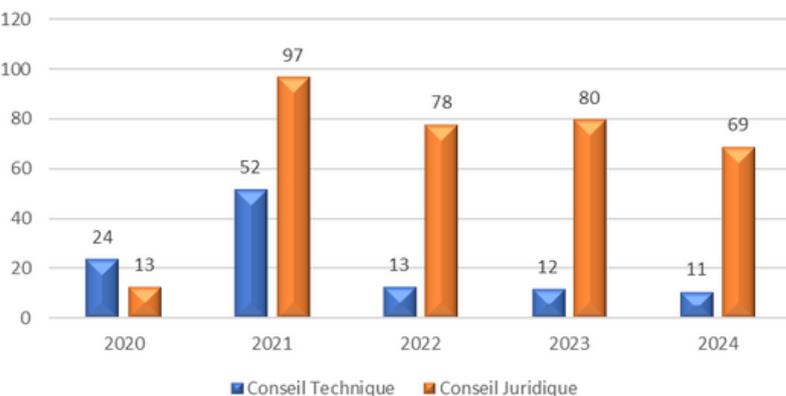
206 projets suivis en AMO
- Conduite d'opération -



Les conseils

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONSEILS CUMULÉS

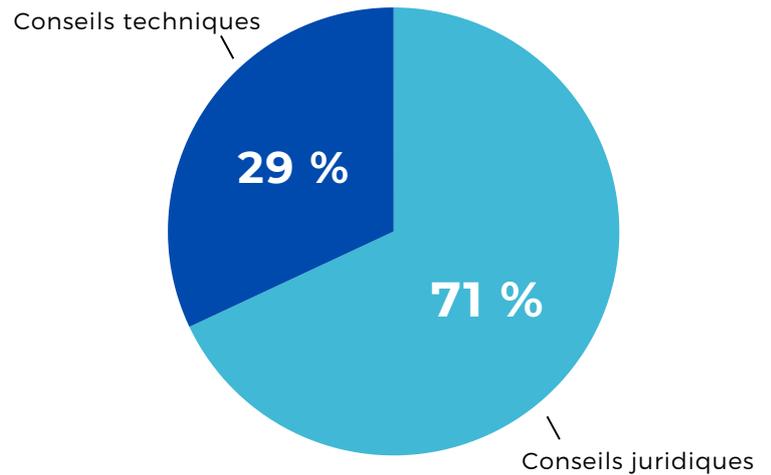
AMO - Conseils



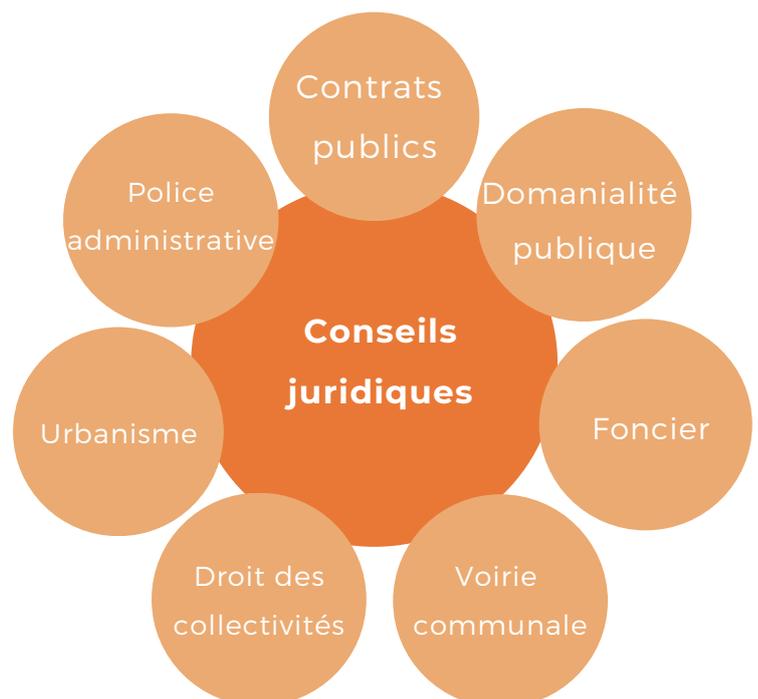
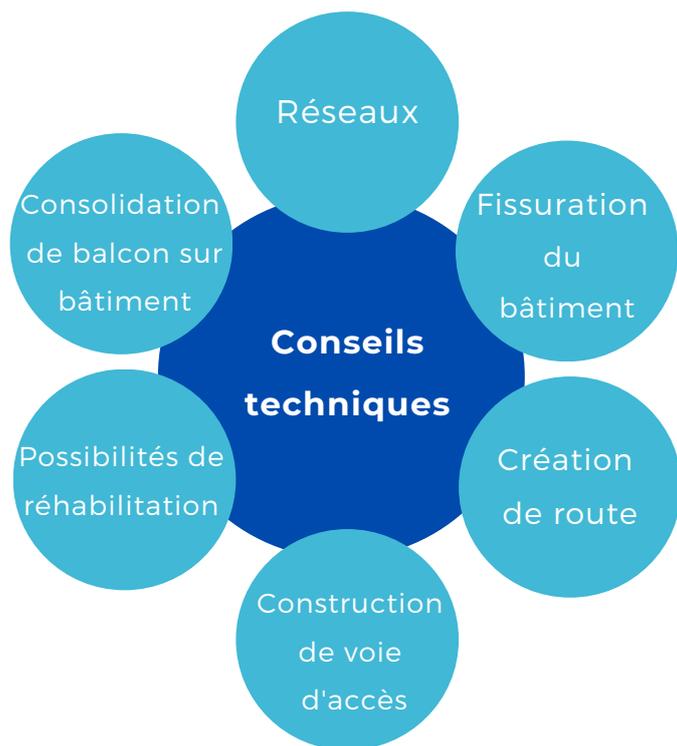
Dans un grand nombre de communes, l'Agence06 n'est qu'un **révélateur d'idées** dont la qualité est garantie par les élus qui connaissent parfaitement les forces et les faiblesses de leur territoire. L'Agence06 permet alors d'identifier les **possibilités** et de mettre en réseau les **acteurs locaux** au service de la **réalisation** du projet identifié.

Pour avancer, un projet en attente de réalisation a parfois simplement besoin d'un **éclairage technique ou juridique**. L'accompagnement de l'Agence06 est alors ponctuel, circonscrit, et fait l'objet d'une note permettant au maître d'ouvrage de prendre une **décision éclairée**.

Les conseils **techniques** sont moins nombreux que les conseils **juridiques** car de nombreux projets sont accompagnés techniquement dans le cadre d'une **convention d'AMO-conduite d'opération** qui inclut les conseils techniques notamment dans la phase d'**opportunité/pré faisabilité**, phase préalable à toute opération.



Les conseils effectués par l'Agence peuvent être classés selon les **modèles** avec des exemples de **thématiques** traitées ci-dessous :



La conduite d'opération

Accompagnement complet d'un projet durant toutes les phases nécessaires à sa réalisation, la **conduite d'opération** est la forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage **la plus avancée** proposée par l'AgenceO6 et comprend les phases suivantes :



ÉTAPES D'AVANCEMENT			
Avancement	Phase	Nb	En %
OPPORTUNITÉ / PRÉ FAISABILITÉ	0	117	56,80 %
FAISABILITÉ / PROGRAMME	1	29	14,08 %
CONSULTATION MOE et AMOs	2	10	4,85 %
SUIVI MOE ÉTUDES CONCEPTION	3	20	9,71 %
CONSULTATION ENTREPRISES	4	7	3,40 %
TRAVAUX	5	10	4,85 %
RÉCEPTION / MISE EN SERVICE	6	13	6,31 %
TOTAL		206	100 %

En 2024, 107 conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO-conduite d'opération) ont déjà été signées avec les maîtres d'ouvrage suivants :

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Aiglun	Sauvegarde et mise en sécurité de la forteresse troglodyte	Restauration de la forteresse dite le "Château d'Aiglun" qui servait de refuge au moyen-âge.
Bendejun	Sécurisation du talus de contre rive de la route du Soubran	Effondrement d'un talus sur une centaine de mètre : travaux terminés, réception prévue pour Septembre 2023.
Bollène-Vesubie (Ia)	Réhabilitation de l'Hôtel Cassini	Création de 20 hébergements de type auberge collective.
Bollène-Vesubie (Ia)	Création d'un réseau de chaleur bois	Réseau de chaleur alimentant en chauffage des bâtiments communaux ainsi que la piscine municipale.
Bonson	Confortement maison de la Tourre	Péril imminent Maison de la Tourre : Fin des travaux permettant de lever le péril imminent. Le péril reste à surveiller.
Breil-sur-Roya	Aménagement d'une base nautique sur le lac	Création d'un quai, espace d'accueil public et accompagnement pour l'acquisition de matériel.
Breil-sur-Roya	Réutilisation-réhabilitation du presbytère de Libre	Aménagement de deux logements pour actifs, d'une salle communale et d'un local pour le CCAS.

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Breil-sur-Roya	Projet d'aménagement des berges de la Roya	Plan guide de revitalisation du centre-ville de Breil-sur-Roya à partir des berges.
Brigue (la)	Restauration des chapelles des pénitents blancs	Sauvegarde de ses 7 bâtiments classés monuments historiques. Les 2 chapelles des pénitents blancs sont les monuments nécessitant des travaux importants : <ul style="list-style-type: none"> • la chapelle de l'Annonciade avec une façade de forme curviligne, • la chapelle de l'Assomption avec son campanile.
Brigue (la)	Réalisation d'une aire de stationnement au Hameau de Morignole	Création d'une zone de stationnement du hameau de Morignole.
Brigue (la)	Aménagement de la manufacture de la Roya	La manufacture de la Roya est un projet porté par l'association Lo Recampum dont l'objectif est de développer trois filières sources d'activités dans la vallée de la Roya : le bois, la pierre et la laine.
Cantaron	Création d'une voie au lieu-dit « Terre-d'Eze »	Élargir un chemin communal pour créer une voie et permettre l'amélioration de l'accessibilité au secteur Ouest du village.
Castagniers	Aménagement paysager du secteur des Moulins	Sécurisation des alentours des écoles et commerces et aménagement de zones de stationnement.
Castillon	Restauration et valorisation du fort de Castillon	Restauration respectueuse de l'histoire et du patrimoine du bâtiment afin de le rendre visitable au public de manière pérenne et sécurisé.
CCAA	Réalisation d'une école de 3 classes - Toudon	Création d'une école de 3 classes d'une surface de 350 à 400m2.
CCAA	Nouvelle école - Guillaumes	Création d'une école de 3 classes.
CCAA	École - agrandissement - Touët-sur-Var	Extension/ Rénovation énergétique et environnementale d'une école de 4 classes.
CCPP	Etude de programmation urbaine	Schéma directeur de valorisation et de programmation urbaine de Peira Cava à Lucéram.
Cipières	Création d'une école dans le prolongement de la salle polyvalente	Construction de 2 classes primaires.
Clans	Reconstruction de la piste de la Forêt	Reconstruction piste forestière en 2 étapes : <ul style="list-style-type: none"> • Portion de la piste depuis la forêt de BRAMAFAM jusqu'au vallon du Pertus. • Reconstruction de la portion de piste depuis l'église Ste Anne à Selva Plane et la crête d'Anteyra jusqu'à la vacherie de Clans.
Coaraze	Réhabilitation et sécurisation de la station de captage d'eau potable	Mise en conformité du site (désamiantage de la toiture, étanchéité du bâtiment, prise en compte de l'isolation thermique, clôture du site, enfouissement des réseaux électriques...).
Collongues	Construction d'une halle couverte	Halle de 200m2 pour accueillir les manifestations communales (Foire bio, ...).
Coursegoules	Aménagement d'espace public au nord du village	Réaménagement de la place du Cheïron et de la place de la mairie.
Coursegoules	Mise en accessibilité et extension du cabinet médical	Le projet consiste en la réalisation d'une petite extension, la reconfiguration des locaux et la mise en conformité accessibilité handicapés.
Cuébris	Confortement effondrement de chaussée sur le chemin Lou Plan	Un effondrement est constaté en bordure de chaussée au droit de la grille d'eau pluviale ainsi qu'une fissuration longitudinale sur 60 mètres environ. Cette voie est régulièrement fréquentée par des camions poids lourds en raison de la présence de la station d'épuration et de terrains qui doivent faire l'objet de nouvelles constructions. La commune souhaite mettre en sécurité cette voie avec une restitution de l'emprise de chaussée.

III. Activité générale 2024

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Cuébris	Restauration du clocher de l'église	Restauration du système des cloches et le paratonnerre.
Ferres (les)	Reconstruction de 2 bâtisses en péril	Déconstruction / reconstruction de 2 bâtisses en cœur de village pour y créer un appartement T5.
Fontan	Opération de restauration de la toiture de l'église Notre-Dame de la Visitation	Dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.
Fontan	Opération d'aménagement paysager d'un espace de stationnement	Création d'une zone de stationnement supplémentaire intégrée le plus possible dans le paysage.
Fontan	Etude de programmation urbaine	Requalification des entrées de village et l'aménagement du centre-bourg.
Fontan	Réhabilitation d'une bâtisse en entrée de village	
Gillette	Mise en sécurité et restauration partielle du site des ruines du Château	La commune a lancé ce projet dans le cadre du programme européen l'Espace Valléen sur fonds FEDER. La maîtrise d'œuvre, qui comprend notamment les compétences architecture du patrimoine et géotechnique, a déjà été désignée et les marchés travaux viennent d'être notifiés. Le démarrage du chantier devrait être effectif en début d'année 2022. La Commune rencontre le besoin d'un relai en AMO pour le suivi du chantier.
Gorbio	Maison d'assistants maternels (MAM)	La commune souhaite créer une maison d'assistants maternels avec l'aménagement des espaces extérieurs comprenant une zone de stationnement et un espace de jeux pour les enfants. Capacité d'accueil de la structure : 16 enfants et 4 adultes. Surface utile minimum : 160 m ²
Gourdon	Restauration et valorisation de la Chapelle Saint-Vincent	Restauration et valorisation du site et ses abords (murs refend et vestiges au sol).
Gréolières	Création du parking Saint Pons	Création d'un parking de 15 places au niveau du dernier virage en épingle avant la placette, permettant ainsi le retournement des véhicules et le désengorgement du hameau.
Guillaumes	Piscine communale	Rénovation de la piscine extérieure communale.
Guillaumes	Création d'un réseau de chaleur bois	La commune souhaite mettre en place une ou plusieurs chaudières bois (plaquette ou granulé) pour alimenter un réseau de chaleur qui sera créé à cette issue. Les 5 bâtiments qui seront raccordés au réseau de chaleur sont : Salle multimédia, Poste, Pharmacie, Mairie et école.
Lantosque	Lantosque-Ilot de la Madonette	Projet de sécurisation/démolition et d'aménagement sur cet ensemble qui tient compte du contexte de cœur de village.
L'Escarène	Réhabilitation de la Gare	Création de logement et de locaux commerciaux.
Levens	Extension et restructuration des locaux de l'école élémentaire Saint-Roch	Le groupe scolaire accueille environ 350 enfants sur 2 sites. Restructuration de deux sites afin d'assurer une meilleure gestion fonctionnelle au niveau du centre aéré, de la cantine et de la circulation.
Levens	Réhabilitation du site de la Madone des Près	Site d'environ 4 hectares. La restauration complète du bâtiment dans une démarche patrimoniale, avec architecte des monuments historiques, et environnementale pourrait être complétée par un projet paysager avec le label « Jardin remarquable ».

III. Activité générale 2024

006-200094399-20250804-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-08-2025

Publication le : 04-08-2025

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Lieuche	Église de la nativité Notre Dame et presbytère	Rénovation complète des façades.
Lieuche	Réhabilitation bâtiments communaux	Réhabilitation de bâtiments (grange et maison) en hébergements touristiques.
Lucéram	Création d'un épicerie en centralité	Projet d'Aménagement d'un Commerce Multi-Services et d'un logement en RDC de l'immeuble Station de Peira Cava.
Lucéram	Mise en sécurité de la caserne CRENANT	Sécuriser l'ensemble des bâtiments qui composent le site ayant pour objectifs : tournages de films, entraînement des services du SDIS, pratiques sportives et diverses manifestations sur les espaces extérieurs.
Lucéram	Restauration de trois édifices religieux communaux inscrits ou classés monuments historiques	Restauration de l'ensemble des trois édifices qui présentent de nombreux désordres soit structurels, soit sur l'enveloppe (le clos et le couvert), soit sur les décors peints.
Marie	Aménagement d'un pôle d'activité comprenant la restauration de deux bâtiments et la création d'une aire de loisirs	L'opération comprend la restauration des divers dispositifs de mise aux normes dans le cadre d'une réhabilitation énergétique et architecturale globale de 2 bâtiments communaux, la création d'une aire de jeux pour enfants et la réhabilitation d'une ancienne bâtisse en un espace intergénérationnel avec l'aménagement d'un espace extérieur sur les abords du bâtiment.
Massoins	Auberge communale	La mission consiste à la restructuration de l'auberge avec la création d'une cuisine sur la terrasse extérieure à proximité de la salle de restauration. L'objectif est de créer une entité indépendante au RDC et l'étage sera affecté à une autre vocation. Le caractère rural et architectural de cette construction devra être conservé.
Peillon	Restauration de la Chapelle des pénitents blancs	
Peillon	Rénovation et réutilisation de l'ancienne école Sainte Thècle	L'ancienne école sera rénovée en un espace intergénérationnel comprenant une école élémentaire, une MAM, une ludothèque/médiathèque et une salle pour les anciens.
Penne (la)	Auberge à réhabiliter	Réhabilitation de l'ancienne auberge communale : restructuration du restaurant avec mise aux normes de la cuisine, réhabilitation des gîtes d'étapes et création de petits logements (1 à 2 pièces) en lieu et place des anciennes chambre de la partie hôtellerie.
Penne (la)	Restauration église Saint-Pierre	Dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.
Péone	Centre équestre	Création d'un pôle équestre multi-activités.
Pierlas	Rénovation de la place Emilien ALZEAL	Le projet a pour objectif de réaménager cet espace avec des revêtements neufs et qualitatifs, une végétalisation du lieu, du mobilier sobre et harmonieux, une gestion des eaux de ruissellement, une délimitation d'un espace pour accueillir les événements culturels, un projet d'éclairage global sobre en énergie.
Pierrefeu	Aménagement secteur centralité	Etude d'aménagement.
Puget-Rostang	Réhabilitation du gîte de Rosalie + réhabilitation de la maison Lombard	Bâtisse de 3 niveaux (rdc - 1er et 2ème) <ul style="list-style-type: none"> Isolation du bâtiment (contre cloisons) Rénovation du rdc + repositionnement de la cuisine
Puget-Thénières	Etude d'aménagement globale - PVD	Plan guide revitalisation du centre urbain avec zoom sur centre-ville. Comprend l'aménagement du quartier de l'entrée du centre village avec zoom sur le Pôle touristique, Pôle économique (Usine Brouchier) et Pôle sports (Camping/ Piscine).
Puget-Thénières	Création d'un réseau de chaleur pour l'hôpital, le complexe sportif et la gendarmerie	Réseau de chaleur hôpital gendarmerie complexe sportif.
Puget-Thénières	Parc de stationnement	Création d'un stationnement couvert avec équipement sportif, un sanitaire public et un local et une zone de stationnement végétalisée à ciel ouvert.
Rigaud	Maison des associations et de la ruralité	Création d'une maison des chasseurs pour accueillir une trentaine de personnes. Une partie de l'infrastructure sera mutualisée avec les services techniques communaux pour le stationnement des véhicules et le stockage des accessoires de viabilité hivernale ainsi que les espaces extérieurs.
Roquebillière	Aménagement de l'espace public : Monument aux morts	La commune souhaite reconstruire le monument aux morts détruit lors que la tempête ALEX mais également requalifier l'espace libre autour de l'édifice et au droit de l'église Saint Michel de Gast.
Roquebillière	Réaménagement tennis stade de foot (Cervagnié_phase 1)	Remise en état de l'espace sportif suite à la tempête Alex.
Roquebillière	Réaménagement tennis stade de foot (Cervagnié_phase 2)	Remise en état de l'espace sportif par suite de la tempête Alex.
Roquebillière	Réparation et restauration de l'église Saint-Michel de Gast	Phase 1 : Travaux d'urgence et d'assainissement
Roque-en-Provence (la)	Réhabilitation d'une bâtisse à l'entrée du village (3 rue Désiré Raybaud)	Aménagement de 3 locaux commerciaux et d'un logement.
Roquesteron	Réhabilitation d'une bâtisse - Place de la Fontaine - parcelle cadastrale A482	Mise en sécurité ruine A482 : clos et couvert.
Roquesteron	Restauration de l'église Saint Arige	Stabilisation de l'édifice et restauration des décors intérieurs.

III. Activité générale 2024

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Roquesteron	Rénovation de la gendarmerie : couverture et réhabilitation énergétique partielle	Le projet consiste en : <ul style="list-style-type: none"> La rénovation des toitures avec remplacement des éléments de collecte et d'évacuation des eaux pluviales qui sont détériorés (nœuds encastrés en zinc notamment) et réfection des étanchéités autour des émergences en toitures (conduits de ventilation notamment). La mise en place d'une isolation thermique sur la dalle en plancher haut du niveau 2 (entre le niveau 2 et les combles inaccessibles).
Roubion	Espace multifonction	Création d'une salle communale.
Saint-Dalmas-le-Selvage	Reconstruction d'une maison au centre du village	Reconstruction d'un bâtiment comprenant une salle des associations, un studio et un logement en duplex pour actifs.
Saint-Dalmas-le-Selvage	Restauration de la chapelle Sainte-Marguerite et de l'Eglise paroissiale Saint-Dalmas	Restauration de la chapelle et de l'église dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.
Saint-Martin-du-Var	Aménagement paysager d'un terrain communal	Recherche d'un aménagement paysager qualitatif dans un quartier minéralisé.
Saint-Martin-Vésubie	Église Notre-Dame de l'Assomption	Restauration de l'église.
Saint-Martin-Vésubie	Immeuble Barraja et de l'ancien Presbytère	Réhabilitation des deux bâtiments.
Saint-Martin-Vésubie	Reconstruction et réhabilitation du musée du Patrimoine du Haut Pays	Reconstruction / réhabilitation du musée des Traditions.
Saint-Martin-Vésubie	Stade de foot et vestiaires et city stade	Reconstruction de l'équipement en fonction des possibilités urbanistiques.
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Étude d'aménagement Rio Sud	Étude aménagement.
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Réhabilitation bâtisse de l'ONF en maison de pays, accueil PNM et activités diverses 800m2	Étude de programmation - DCE transmis à la commune.
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Parking public de 49 places et chaufferie bois	Au stade de l'opportunité.
Saint-Vallier-de-Thiery	Relocalisation Mairie Ilot des Ursulines	Étude de programmation : consultation à lancer.
Saint-Vallier-de-Thiery	Réhabilitation d'une bergerie en maison de l'alimentation et du développement durable	Réhabilitation d'un bâtiment existant pour y accueillir un marché paysan avec un bistrot de pays au RDC et un espace communal à l'étage (tiers lieu ou autre).
Saint-Vallier-de-Thiery	Projet urbain centre village	Plan guide de revitalisation du centre-ville.
Sallagriffon	Réhabilitation de l'Auberge communale des Miolans	Remise aux normes d'hygiène et sécurité dans le cadre d'une réhabilitation énergétique et environnementale globale.
Saorge	Aménagement d'un espace sportif et de loisirs, de réaménagement du jardin d'enfants et de valorisation du chemin de SAINTE-CROIX	Aménagement plus qualitatif sur les plantations, revêtements, mobiliers, jeux, gestion des eaux pluviales, confortement du talus et accessibilité. Pour ce faire un projet d'ensemble est à concevoir.
Sauze	Sécurisation, réparation et restauration de l'église de La Colle	Déconstruction du clocher et consolidation de l'église.
Sigale	Chapelle Saint Sébastien	Restauration toiture et façades.
Sospel	Réhabilitation Mairie principale	Reconfigurer la mairie principale pour héberger des services principaux avec mise aux normes accessibilité.
Sospel	Réhabilitation du groupe scolaire et extension de la maternelle	Réhabilitation énergétique et environnementale école primaire et maternelle, requalification du site.
Sospel	Etude globale d'aménagement	Etude globale d'aménagement avec mise en cohérence des secteurs à enjeux (sites des écoles, bâtiment de l'armée).
Tende	Reconstruction du pont de Sainte-Anne - chemin de Terris	Pont reliant le hameau de Saint-Dalmas de Tende au chemin du Terris sur la Brigue.
Tende	Démolition et reconstruction du Pont Campileggio sur la Roya	Post tempête Alex reconstruction.

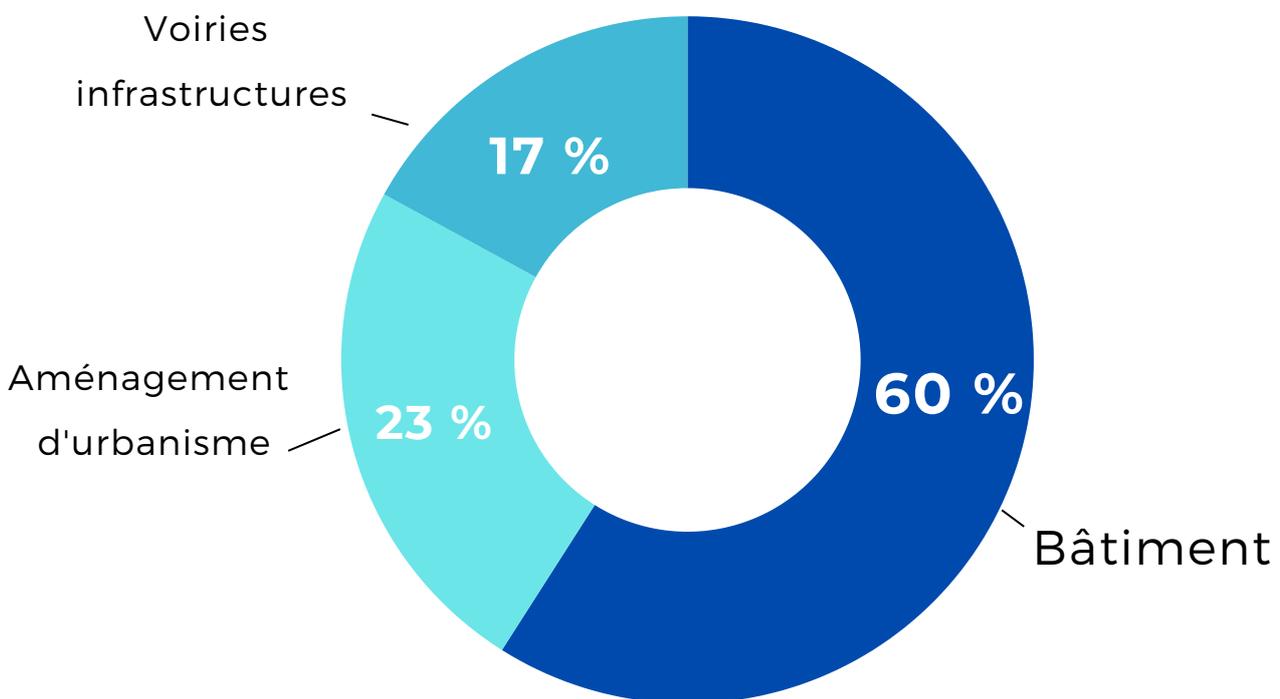
III. Activité générale 2024

ADHERENTS	NOM DU PROJET	DESCRIPTION
Tende	Aménagement du jardin d'enfants Saint-Dalmas de Tende	La commune souhaite restaurer les aires de jeu rapidement ainsi que le stade de football.
Tende	Etude de programmation urbaine plan guide revitalisation	Etude indépendante ou déclinaison sectorielle du futur plan guide de revitalisation - En cours d'analyse.
Tende	Soutènement stade de foot et réaménagement cimetière	La commune souhaite procéder à la réalisation d'un ouvrage de soutènement destiné à soutenir le stade de football ainsi que, des travaux d'aménagement et d'extension du cimetière.
Toudon	Création de l'espace Saint Jean	Projet de schéma d'aménagement de secteur d'après plusieurs scénarios d'utilisation de l'espace et des bâtiments opérationnelles dans le temps.
Touët-de-l'Escarène	Création d'une salle polyvalente	Garage existant de 70 m2 en bordure de voie.
Touët-de-l'Escarène	Réhabilitation d'une construction pour la création de logements	Bâtisse de 600m2 à restructurer et réhabiliter.
Touët-de-l'Escarène	Réhabilitation d'une construction pour la création service publique, création d'un gîte et logements	Bâtisse de 1200 m2 à restructurer et réhabiliter.
Touët-sur-var	Réhabilitation énergétique de 2 bâtiments communaux	Réhabilitation du théâtre-salles des jeunes et de la salle de sports.
Tournefort	Réhabilitation de la maison Jules	La commune souhaite procéder à la réhabilitation de la maison Jules pour créer deux appartements pour actifs.
Tour-sur-tinée	Création d'un sanitaire public avec transformateur électrique que la place de Roussillon.	
Utelle	Réfection de la toiture de la madone d'Utelle	Travaux de réfection de la toiture de la madone d'Utelle.
Utelle	Création d'un espace public de loisirs rue Emile Passeroni	Requalification Maison Belenger en espace public de Loisirs.
Valdeblore	Réalisation d'une station-service communale	Terrain acquis, préprogramme ok.
Valdeblore	Restauration de l'église Saint-Jacques de la Bolline et de l'église de l'invention de la Sainte Croix de Saint-Dalmas	
Venanson	Rénovation du restaurant Bella Vista	Bâtisse de 300m2 en cœur de village sur 3 niveaux à réhabiliter avec une pergola en terrasse : Réception prévue fin été 2023.
Villars-sur-Var	Parking paysager	Requalification paysagère et fonctionnelle d'un parking existant en proximité immédiate du centre ancien avec une optimisation du stationnement à 110 unités et la création d'un jardin d'enfant.

Typologie des projets

Après 3 années d'analyse des besoins de ses adhérents, l'Agence06 constate que plus de la moitié des projets relèvent d'une problématique **bâtimentaire** comme le montre la répartition thématique ci-dessous :

TYOLOGIE DES 206 PROJETS



L'histoire des **mouvements des populations** et les **facteurs démographiques** ont laissé, dans bien des villages, de nombreux bâtiments sans entretien que certaines communes ont acquis afin de les **réhabiliter**.

L'Agence06 met son **savoir-faire** pour préserver à la fois la qualité architecturale et environnementale des bâtiments tout en répondant aux **besoins** et **attentes** de ses adhérents.

Il est à noter que sur **123** projets orientés « Bâtiment » en 2024, **80** sont des projets de **renovation/réhabilitation** et **18** sont des projets de **restauration du patrimoine**.

Les actions "Petites Villes de Demain"

Par ailleurs, les **6 « Petites villes »** lauréates dans le département des Alpes-Maritimes ont commencé à mettre en œuvre le **dispositif national** de soutien grâce à l'intermédiation effectuée par l'Agence06.

Conçu comme un levier de **redynamisation territoriale** au service des collectivités et des élus locaux,

« Petites villes de demain » porte une véritable ambition pour le renouveau des villes de **moins de 20 000** habitants.

Un programme national de **3 Md€** jusqu'en 2026 accompagnant pour **6 ans** les centralités structurantes. Il est conçu pour soutenir **1 000 communes** et intercommunalités sur six ans (2020-2026).

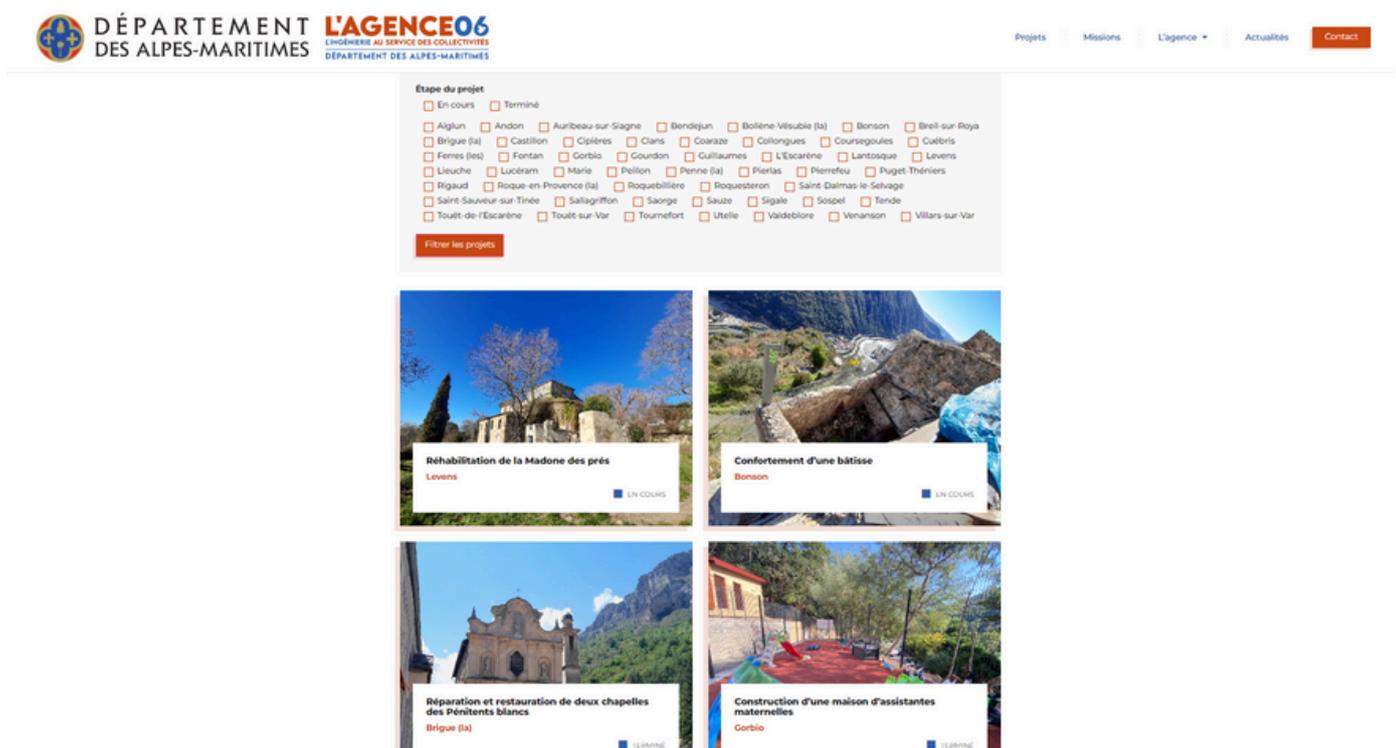
COMMUNE	ETUDES RÉALISÉES	PROJECTION DES ÉTUDES 2023 - 2024
BREIL-SUR-ROYA	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur des berges	En cours de structuration • Etude pré-opérationnelle : diagnostic pollution des sols et programmation urbaine du secteur Gare
PUGET-THÉNIERS	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur centre-bourg	En cours de structuration • Analyses bâtimentaires et architecturales de l'immeuble caisson en centre ancien
ROQUEBILLIÈRE	Commune non signataire du programme PVD	
SAINT-VALLIER-DE-THIEY	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur centre-bourg	En cours de structuration • Etude stratégique pour le partage de l'espace en centre-ville : accompagnement à la mise en place d'un sens unique partiel. • Etude d'opportunité faisabilité pour la création d'un espace de coworking • Etude d'opportunité faisabilité pour la création d'un habitat participatif pour personnes âgées
SOSPEL	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur centre-bourg	Finalisation plan guide
TENDE	Etude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement Zoom sur le secteur gare centre ancien	Finalisation plan guide • Étude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement du secteur gare de Saint-Dalmas-de-Tende • Étude de faisabilité pour la redynamisation du camping



Plateformes médias

Le **site web** de l'Agence06 a été revisité pour une plus grande ergonomie relative à la gestion des nombreux projets accompagnés par l'Agence06 toujours dans l'objectif de promouvoir l'**attractivité** des territoires et permettre au **grand public** de s'informer des activités de l'Agence06.

Adresse du site web : <https://agence06.fr/>

L'Agence 06 a également créé sa page **LinkedIn**, permettant d'optimiser les interactions et de varier les échanges d'informations au sujet des projets et les dernières actualités. Ce portail permet également de diffuser plus largement les besoins en **recrutement**.

Adresse du site web : <https://www.linkedin.com/company/agence06/>

Agence06
378 abonnés
1 mois

Conseil d'administration de l'Agence06 : cap sur 2025

Présidé par M. Charles Ange GINÉSY, l'Agence06 a tenu son dernier conseil d'administration de l'année ce mardi 17 décembre.

Un grand merci aux membres du conseil d'administration présents ALEXANDRA BORCHIO FONTIMP, Mme BARENGO-FERRIER Martine, Mme BARUFFA Jocelyne, Yannick Bernard, Marino CASSEZ, M. CASTEL Raoul, Pierre CORPORANDY, Céline Duquesne, M. GRANDBOUCHE Thierry, David Konopnicki, M. LOMBARDO Gérard, Mme SATTONNET Anne et M. TRABAUD Dominique, ainsi qu'à l'ensemble des communes adhérentes, dont l'engagement constant permet de porter des projets ambitieux au service de notre territoire.

Lors de cette séance, le débat d'orientation budgétaire a été voté, posant les bases d'une année 2025 prometteuse. Les projets se multiplient et s'accroissent, reflétant notre volonté commune de construire un avenir durable et innovant pour les Alpes-Maritimes.

Plus que jamais, l'Agence06 reste mobilisée pour accompagner les collectivités et faire rayonner notre territoire.



36 5 republications

J'aime Commenter Republier

Agence06
378 abonnés
2 mois

Les Marchés Publics : Un accompagnement essentiel par l'Agence06

Le service de la commande publique de l'Agence06 aide ses adhérents à passer et exécuter les marchés publics de toutes les opérations accompagnées par l'agence.

Les marchés publics sont essentiels pour les communes : ils sont régis par des règles strictes qui garantissent l'égalité entre les candidats et la transparence des procédures, tout en s'assurant de la bonne utilisation de l'argent public (issu du droit communautaire et codifié dans le code de la commande publique).

Ils permettent de retenir, dans le cadre réglementaire, le meilleur opérateur économique pour mener à bien leurs missions d'études et de travaux.

Comme ces contrats impliquent souvent des montants financiers importants, des règles précises et rigoureuses doivent être suivies. Si elles ne sont pas respectées, les communes peuvent faire face à des problèmes juridiques.

C'est pourquoi l'Agence06 attache une importance toute particulière à cet accompagnement auprès des communes, notamment des secrétaires de mairie, en leur offrant un suivi personnalisé, étape par étape, pour assurer le bon déroulement de chaque procédure.

Aujourd'hui, près de 340 marchés publics ont été passés par l'Agence06 dont 150 en cours d'exécution.

#alpesmaritimes #agence06 #marchéspublics #commandepublique #GestionPublique #Transparence #DéveloppementLocal #MarchésPublicsResponsables #CollectivitésTerritoriales #Accompagnement

Agence06
378 abonnés
3 mois

Salon des communes et des intercommunalités des Alpes-Maritimes

A l'occasion de cette 7e édition au cœur du Palais des Festivals de Cannes, nous avons eu le privilège de vous recevoir très nombreux sur le stand du Département.

Nous tenons à remercier le Préfet des Alpes-Maritimes, M. Hugues Moutou, notre Président Charles Ange GINÉSY, ainsi que les 10 communes volontaires (Aiglun, Châteaufort d'Entraunes, Guillaumes, Péone, Puget-Rostang, Puget-Théniers, Roqueforton, Saint-Antonin, Villars-sur-Var, Villeneuve d'Entraunes) pour le lancement des instructions de demandes d'urbanisme.

Lors d'une séquence dédiée à la transition énergétique, nous avons présenté l'une des missions de l'Agence06 : le conseil technique pour un Bilan énergétique des bâtiments communaux proposé par notre Conseiller en Énergie Partagé (CEP) Fahd REFFASS, aux côtés de la CCI, Ludovic ASSO qui a présenté le projet européen #LIFESMART, pour lequel l'Agence06 est partenaire associé.

Nous remercions enfin tous les maires et partenaires présents pour cette journée riche en échanges et partages.

Bravo à l'ADMO6 et son Président, M. Jérôme Viaud pour l'organisation de ce bel événement annuel.

#alpesmaritimes #agence06 #PrefetDesAlpesMaritimes #salondesmaires #Cannes #TransitionEnergétique #Département06 #Urbanisme #LIFESMART



51 10 republications

J'aime Commenter Republier

Agence06
378 abonnés
4 mois

Neuf mois après la pose de la première pierre, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de Gorbio ouvre ses portes !

Ce projet très attendu a été inauguré ce mardi 3 septembre, par le Maire, M. COUFFET et son équipe municipale, en présence de M. CÉSARI, Vice-Président de la CARF et Vice-Président du Conseil Départemental, Mme Celine Papy, Vice-Présidente de la CAF des Alpes-Maritimes et Vice-Présidente du Conseil Départemental, Mme BINEAU, Conseillère Départementale, et Mme BOETTI-FORÉSTIER, Conseillère régionale.

A leurs côtés étaient présents de nombreux Maires ou représentants de communes voisines : M. FILIPPI, Maire de Sainte-Agnès, Mme ARSENTO-CURTI, Maire de Castellar, M. CHANTREAU, Maire de Castillon, M. NOVELLI, 1er adjoint au Maire de Merton, Mme FERRERO, Mme COSENTINO et Mme ALBIN, Adjointes au Maire de Sospel.

Depuis le début de la semaine, ce nouvel espace accueille 15 enfants âgés de quelques mois à 2 ans.

Les 4 assistantes maternelles se sont investies pleinement pour aménager les locaux de plus de 160 m² et garantir un accueil chaleureux et de qualité aux tout-petits.

L'Agence06 est fière de voir se concrétiser, en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), son premier projet de construction neuve depuis sa création.

Félicitations au maître d'œuvre #SNDA et son architecte Nathalie Sioniac-Bottin ainsi qu'aux entreprises #SMIBTP, #NICEDECOR, #WYDRUM, #SCOTIC, #AIGIS, #ETS Etude et travaux spéciaux, #MAVA, #TEAM, et #ConfortÉlectrique pour la qualité de leur travail et la réalisation de ce beau projet.

#alpesmaritimes #agence06 #gorbio #CARF #MAM



35 11 republications

J'aime Commenter Republier

Agence06
378 abonnés
4 mois

Renaissance du clocher de l'église de Sauze : une page d'histoire restaurée

Après une année de travaux, le clocher de l'église de Sauze a retrouvé son allure d'antan.

Une véritable transformation, qui a permis de déconstruire puis reconstruire le clocher pour lui redonner son aspect original de clocher-mur du 16^e siècle.

Cette intervention, rendue nécessaire pour sécuriser les habitations en contrebas, marque un tournant dans la préservation du patrimoine local.

Un des points forts de cette restauration est l'installation de trois clochers historiques : la première, datant du 16^e siècle, provient d'une autre chapelle de la commune ; Les deux autres, respectivement des 17^e et 18^e siècles, sont les vestiges du clocher initial. Elles créent ensemble une harmonie sonore grâce à leur timbrement.

Les fouilles archéologiques menées lors des travaux ont également réservé une belle surprise : la charpente en bois a été datée entre 1616 et 1620, une découverte inattendue qui enrichit davantage l'histoire de l'église.

Les prochaines étapes de ce projet visent à renforcer la charpente, à restaurer les couvertures avec des bardeaux en bois de mélèze, à conforter le sol de l'église, et à aménager l'intérieur de l'église.

Bravo à toutes les entreprises mobilisées sur ce chantier remarquable pour leur expertise et leur engagement. Grâce à leur travail, le projet de restauration progresse avec succès : #Madelénat Architecture, #GÉOJC BET, #CINFORA BE Fluides, #ASSELIN ECONOMISTES, #DEKRA CT, #AASCO CSPS, et les entreprises #GIRARD, #ALTOITURE, #PAMPAIRENERGY, et #BODET.

#alpesmaritimes #CCAA #Sauze #patrimoine #renovation #histoire #artarchitecture #clocher #restauration



34 3 commentaires - 9 republications

J'aime Commenter Republier

Agence06
378 abonnés
4 mois

Renaissance du clocher de l'église de Sauze : une page d'histoire restaurée

Après une année de travaux, le clocher de l'église de Sauze a retrouvé son allure d'antan.

Une véritable transformation, qui a permis de déconstruire puis reconstruire le clocher pour lui redonner son aspect original de clocher-mur du 16^e siècle.

Cette intervention, rendue nécessaire pour sécuriser les habitations en contrebas, marque un tournant dans la préservation du patrimoine local.

Un des points forts de cette restauration est l'installation de trois clochers historiques : la première, datant du 16^e siècle, provient d'une autre chapelle de la commune ; Les deux autres, respectivement des 17^e et 18^e siècles, sont les vestiges du clocher initial. Elles créent ensemble une harmonie sonore grâce à leur timbrement.

Les fouilles archéologiques menées lors des travaux ont également réservé une belle surprise : la charpente en bois a été datée entre 1616 et 1620, une découverte inattendue qui enrichit davantage l'histoire de l'église.

Les prochaines étapes de ce projet visent à renforcer la charpente, à restaurer les couvertures avec des bardeaux en bois de mélèze, à conforter le sol de l'église, et à aménager l'intérieur de l'église.

Bravo à toutes les entreprises mobilisées sur ce chantier remarquable pour leur expertise et leur engagement. Grâce à leur travail, le projet de restauration progresse avec succès : #Madelénat Architecture, #GÉOJC BET, #CINFORA BE Fluides, #ASSELIN ECONOMISTES, #DEKRA CT, #AASCO CSPS, et les entreprises #GIRARD, #ALTOITURE, #PAMPAIRENERGY, et #BODET.

#alpesmaritimes #CCAA #Sauze #patrimoine #renovation #histoire #artarchitecture #clocher #restauration



44 2 commentaires - 7 republications

J'aime Commenter Republier



L'Agence06, au cœur des territoires 📍

En soutien aux communes disposant de la compétence urbanisme, l'Agence06 va proposer d'ici 2025 un nouveau service d'assistance dans l'Application du droit des sols (ADS).

Ce service proposera aux communes la possibilité de déléguer l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme à l'Agence06, tout en conservant la décision finale. 📄

Afin de faciliter l'adoption de ce service novateur, des réunions de travail ont été organisées à Roquesteron, Guillaumes et Puget-Théniers au mois de Juillet regroupant une vingtaine de communes.

Au cours de ces réunions, divers points ont été abordés :

- ◆ la présentation de la nouvelle offre de service,
- ◆ l'explication des rôles des communes et de l'Agence06,
- ◆ l'importance du lien entre les secrétaires de mairie et le service ADS,
- ◆ ainsi que la présentation de la plateforme dématérialisée développée par le SICTIAM, dont la mise en service est prévue pour 2025.

Une première phase de test de cette plateforme démarrera d'ici cet automne auprès d'une sélection de communes représentant diverses situations en fonction de critères objectifs tels que le délai d'intégration des données, le type de document d'urbanisme et la répartition géographique.

Une série de réunions sera également organisée sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pailions pour présenter le service et proposer son déploiement pour les communes intéressées.

Pour plus d'informations, contactez-nous dès aujourd'hui et découvrez comment ce nouveau service peut transformer la gestion de l'urbanisme dans votre commune :

☎ 04 97 18 61 46

✉ eteramo@departement06.fr

#alpesmaritimes #agence06 #urbanisme #permis #communes #sictiam



38

8 republications



🌟 Réhabilitation de l'ancien Hôtel Cassini – La Bollène Vésubie 🌟

L'ancien Hôtel CASSINI, niché au cœur du village, va retrouver une nouvelle vie grâce à une initiative ambitieuse de la municipalité. 🏡

Après plus de 25 ans d'abandon, cet édifice emblématique renaîtra bientôt grâce à une réhabilitation qui lui permettra de retrouver son statut en tant qu'hôtel historique doté des commodités d'aujourd'hui.

Au programme de cette réhabilitation, un restaurant au rez-de-chaussée, une salle de réunion au sous-sol, et à l'étage, des chambres d'hôtel ainsi que des dortoirs et des gîtes pour les touristes en transit.

Les travaux viennent de débuter avec la déconstruction partielle qui fait suite au désamiantage. Dans les mois à venir, les travaux de gros œuvre commenceront en vue d'une reouverture prévue au printemps 2025. 🏗️

Cette réhabilitation mobilise le Maître d'œuvre MATCH ARCHITECTURE et ses co-traitants LE BE, KAIRN SAS, MATIERA PROJET SAS, le bureau d'études géotechniques : ERG, le bureau de contrôle technique : APAVE, le CSPS AASCO méditerranée, et enfin les entreprises : SARL GASTAUD, SAS EITB, GUINTRAND, ENTREPRISE BACCIALON, LCI Littoral cuisine Industrielle, MYDL.

Cette réhabilitation contribuera à revitaliser le village de la Bollène-Vésubie, et à offrir aux visiteurs une expérience touristique de qualité au cœur des Alpes-Maritimes. 📍

#alpesmaritimes #LaBollèneVésubie #agence06 #Rèhabilitation #Tourisme #Transformation #hotelcassini #Hôtel #restaurant



43

2 commentaires - 12 republications



🌟 Sous la présidence de Charles Ange GINÉSY, aujourd'hui s'est tenue la Journée de l'Agence06 ! 🌟

Une journée d'échanges dynamiques où nos communes et communautés de communes adhérentes présents ont eu l'opportunité de mettre en lumière leurs projets innovants, partager leurs expériences enrichissantes, et démontrer le rôle crucial de l'Agence06 dans la concrétisation de leurs ambitions.

👏 Un grand merci à toutes les personnes présentes et particulièrement aux Maires Michel CALMET, René BRIQUETTI, Jean MERRA, Daniel ALBERTI, Marjorie ROSA, Paul Andre Couffet, Martine BARENGO FERRIER, ainsi qu'aux Maîtres d'œuvre Médiéval AFDP, Agence Faragou - Architectes, Paysagistes & Urbanistes, Cyril Chênebeau, #ZUO Architecture, #MADELENAT ARCHITECTURE, #MRA Patrimoine Sophie TRAMONTI, #SND Architecture, et MATCH ARCHITECTURE pour leur participation active aux tables rondes.

📄 Cette journée a également été l'occasion de dévoiler la nouvelle mission de l'Agence06 : l'assistance pour l'application du droit des sols.

🏢 La journée s'est clôturée sur des ateliers de sensibilisation, animés par les agents de l'Agence06, portant sur le bilan énergétique, les procédures de négociation dans le cadre des marchés publics en présence de Mme CHAFFRA représentant la #CMAR, et le péril des bâtiments avec la participation de M. MARTIN, Maire de Bonson.

Un immense merci aux 102 communes et 2 communautés de communes adhérentes pour leur confiance.

Ensemble, continuons à bâtir l'avenir de nos territoires ! 🏡

#alpesmaritimes #charlesangeginesy #Agence06 #InnovationLocale #DéveloppementTerritorial



55

11 republications

Agence06 Acte certifié exécutoire

378 abonnés

7 mois

Construction d'une école à Cipières 🏡

📅 Mardi 11 juin 2024 à 10h00 a pris place la première pierre de la future école de Cipières par son Maire, Gilbert Taurane, accompagné de ses adjoints et de Gérard Lombardo, Conseiller départemental des Alpes-Maritimes, Vice-Président de la CASA.

Cette nouvelle école permettra d'accueillir jusqu'à 50 enfants et offrira un environnement éducatif adapté aux besoins des élèves. 📖

L'école sera composée de deux classes (multi-niveaux), de sanitaires, d'un bureau de direction, d'un préau et d'une cour.

Le projet en démarche BDM est parfaitement intégré dans son environnement, il met en avant une qualité de construction assurant un confort maximum pour les occupants. Ainsi le bâtiment est "ouvert" vers le sud avec des casquettes qui protégeront des rayons du soleil l'été, la ventilation naturelle a été conçue avec des sheds ouvrants orientés au nord et la toiture est végétalisée pour conserver la fraîcheur l'été et la chaleur l'hiver. 🌿 🏡

L'Agence06, en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, est fière d'accompagner la commune de Cipières dans la réalisation de ce beau projet avec ses partenaires : BDV BAT, METAER, SRC BAT, MPC VAR, EQUIP ELEC 06, ISOFLUIDES, ONARCHITECTURE, DIMA, SOCOTEC.

Ce projet, dont la réception est prévue pour le premier trimestre 2025, est co-financé par le Département des Alpes-Maritimes à 80% et la Commune de Cipières. 🏡

#alpesmaritimes #agence06 #Cipières #Ecole #enfants #DépartementdesAlpesMaritimes



27

5 republications



Les Conseils Techniques : Bilan Énergétique (CTBE) 📄

En France, le secteur du bâtiment représente 44% de la consommation d'énergie et 23% des émissions de gaz à effet de serre (GES) dont 12% par les collectivités territoriales.

Dans ce cadre, les communes sont appelées, selon le contexte existant, à réduire leur consommation d'énergie par divers moyens :

- 📄 des actions liées à la gestion des équipements de chauffage, de refroidissement et de ventilation,
- 📄 des travaux de rénovation portant sur l'enveloppe du bâtiment et les protections solaires.

Dans ce contexte, l'Agence 06 propose à ses adhérents la réalisation de CTBE établis par le Conseiller en Énergie Partagé faisant parti du réseau CEP ADEME.

Sa mission principale consiste à porter à la connaissance des communes :

- ◆ L'état des lieux énergétique des bâtiments communaux (relevés, instrumentation, mesure...)
- ◆ Les pistes d'amélioration pour réduire les consommations d'énergies : changement du mode de chauffage, intervention ponctuelle sur l'enveloppe (isolation, changement de bales vitrées, protection solaire), les bonnes pratiques, etc.
- ◆ Les pistes d'orientation sur les différentes aides financières mobilisables (Département, ADEME, Région, Fonds Vert).

L'objectif de cette première approche est de donner les premières orientations aux communes afin qu'elles puissent programmer leurs travaux de rénovation énergétique et d'amélioration du confort d'été. A l'issue du CTBE, l'Agence 06 pourra les accompagner en assistance à maîtrise d'ouvrage sur la réalisation de leurs projets.

🏡 15 637m² de bâtiments communaux répartis sur une douzaine de communes ont fait l'objet d'un CTBE complet par l'Agence 06.

#alpesmaritimes #agence06 #CTBE #FondsVert #énergie #environnement



28

6 republications

Ce bilan de l'année 2024 conforte le positionnement de l'Agence06 en tant qu'outil d'ingénierie au service des projets des communes de moins de 5000 habitants des Alpes-Maritimes.

Les communes et communautés de communes adhérentes sollicitent régulièrement l'équipe pluridisciplinaire de l'Agence 06 qui apporte une expertise de conseil et de gestion de projet grâce à ses compétences en ingénierie bâtiment et voirie, en aménagement et urbanisme, en droit public et des marchés et sur le volet énergétique.

Le seuil des 200 projets a été franchi dont la moitié se concrétise avec une convention à maîtrise d'ouvrage.

La création de la section ADS est effective auprès de 12 communes, et verra un déploiement progressif durant l'année 2025.

L'attractivité exercée par l'Agence 06 progresse auprès de ses divers partenaires dans un objectif de développement qualitatif des projets maralpins. Elle réalise toujours sa mission de service public dans un souci de qualité et d'écoute au service de ses membres.



006-200094399-20250804-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-08-2025

Publication le : 04-08-2025

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

Agence d'ingénierie des Alpes-Maritimes
147 boulevard du Mercantour
B.P 3007 - 06201 Nice cedex 3

Courriel : contact.agence06@departement06.fr

Téléphone : 04 97 18 68 79

L'AGENCE06
L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

